

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 174

25 février 2005

SOMMAIRE

Air Abc S.A., Rameldange	8335	FCL, Fédération Colombophile Luxembourgeoise, A.s.b.l., Luxembourg	8309
Ampli Lux, S.à r.l.	8307	FG Investments S.A., Luxembourg	8316
Amstilux S.A.H.	8330	GeneralTrade S.A., Luxembourg	8312
Ardeco S.A.H., Luxembourg	8348	German Residential Investment Holding S.C.A., Luxembourg	8331
Ardeco S.A.H., Luxembourg	8349	GIF, Générale International Finance, Luxembourg S.A.H., Luxembourg	8317
Art-Placo, S.à r.l., Strassen	8311	Goforth Investments S.A., Luxembourg	8344
Art-Placo, S.à r.l., Strassen	8312	Gracie Capital S.A., Luxembourg	8344
Art-Placo, S.à r.l., Strassen	8314	Hermitage Investments S.A., Luxembourg	8306
Asset Life, Sicav, Strassen	8335	Hermitage Investments S.A., Luxembourg	8306
Aurorex Holding S.A.	8318	ING (L) Alternative Strategies, Sicav, Luxembourg	8333
AustralAsia Storage Equities S.A., Luxembourg . .	8348	International Service Hôtellerie S.A., Luxembourg	8352
Batiself S.A., Foetz-Mondercange	8315	Internationale Forêt Noire S.A.H., Luxembourg .	8323
Benares S.A.H., Luxembourg	8323	Kaji Holdings Europe S.A., Luxembourg	8330
Bookends Equity S.A., Luxembourg	8347	Kardif International S.A., Luxembourg	8340
Boucherie Centrale du Tossenbergt S.A., Bertrange	8315	Landpart S.A., Luxembourg	8308
Boucherie de Remich S.A., Remich	8313	Laurier Investments S.A., Luxembourg	8339
Boucle Locale Radio Lux, S.à r.l., Luxembourg . . .	8337	Lecalux International S.A., Luxembourg	8340
Brianfid-Lux S.A., Luxembourg	8332	Level 03 Investments S.A., Luxembourg	8339
CAS Services S.A., Luxembourg	8327	Lisfield Holding S.A., Luxembourg	8334
Cabro Investments, S.à r.l., Luxembourg	8316	Loopkin Investment S.A., Luxembourg	8338
Cadlux Holdco S.à r.l., Luxembourg	8318	Lundy, S.à r.l., Luxembourg	8328
Canston S.A.H., Luxembourg	8317	Luxembourg Corporation Company S.A., Luxembourg	8328
Cashmere S.A., Luxembourg	8331	Marina Invest S.A., Luxembourg	8351
CETA S.A., Luxembourg	8341	Meritor Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	8336
CMS Management Services S.A., Luxembourg . . .	8324	Molageve S.A.H., Luxembourg	8345
Comincom Holding, S.à r.l., Luxembourg	8311	N.T.3 S.A., Luxembourg	8333
Crosswind Equity S.A., Luxembourg	8346	Nowa Holding, S.à r.l., Luxembourg	8326
Danieli Ecologia S.A., Luxembourg	8307	Open Ocean, S.à r.l., Luxembourg	8338
Danieli Ecologia S.A., Luxembourg	8307	Optimetra S.A.H., Luxembourg	8313
Die.Far S.A., Luxembourg	8316	P.M.M. Finance S.A., Luxembourg	8332
Due Esse S.A., Luxembourg	8309	Pandea S.A., Luxembourg	8346
Duisburg Realty Investments I S.A., Luxembourg .	8347	Parker Holding S.A., Luxembourg	8315
Eichys Investments S.A., Luxembourg	8345	Participations chimiques S.A.H., Luxembourg . . .	8323
European Overseas Issuing Corporation S.A., Luxembourg	8314	Pathway Hotels S.A., Luxembourg	8347
Européenne de Comptabilité et de Communication E.C.C. S.A., Luxembourg	8340		
Fabk Investments S.A., Luxembourg	8349		
Faïencerie 83 S.A., Luxembourg	8336		

PCA Holdings, S.à r.l., Luxembourg	8325	T.C.G. Gestion S.A., Luxembourg	8329
PCA Holdings, S.à r.l., Luxembourg	8325	Tasiast Holdings S.A., Luxembourg	8329
PCA Holdings, S.à r.l., Luxembourg	8325	Ter Holding S.A., Luxembourg	8308
R.E.A.L. Resume Experience Associates Luxembourg Holding S.A., Luxembourg	8337	Tervita S.A., Luxembourg	8332
Rain Man S.A., Alzingen	8335	Trade Food S.A., Luxembourg	8337
Remapa Holding S.A., Luxembourg	8331	Trading Investment Placement Services (T.I.P.S.) Holding S.A., Luxembourg	8352
Reyber Développement S.A., Luxembourg	8333	Trading Investment Placement Services (T.I.P.S.) Holding S.A., Luxembourg	8352
Rosenberg S.A., Luxembourg	8327	Transfinco S.A.H., Luxembourg	8324
S.L. Invest S.à r.l., Luxembourg	8351	Vervander S.A.H., Luxembourg	8318
Sauk Center S.A., Luxembourg	8326	Wallet S.A., Luxembourg	8307
Sife Sky S.A., Luxembourg	8349	Zanetti S.A.H., Luxembourg	8330
SSCP Swaging, S.à r.l., Luxembourg	8334		

HERMITAGE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 62.970.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société qui s'est tenue en date du 30 septembre 2004

Il a été décidé

de coopter Monsieur Serge Tabery à la fonction d'administrateur de la société en remplacement de Monsieur Martin Rutledge, administrateur démissionnaire. Le mandat du nouvel administrateur viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2009. La nomination définitive de Monsieur Serge Tabery au poste d'administrateur sera soumise à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires;

de coopter Monsieur Dominique Léonard à la fonction d'administrateur en remplacement de Monsieur Patrick Haller, administrateur démissionnaire. Le mandat du nouvel administrateur viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2009. La nomination définitive de Monsieur Dominique Léonard au poste d'administrateur sera soumise à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Le nouveau conseil d'administration est donc composé de:

- Monsieur Serge Tabery, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg
- Monsieur Dominique Léonard, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg
- Madame Josiane Schmit, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Extrait certifié conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00892. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099545.3/322/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

HERMITAGE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 62.970.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société qui s'est tenue en date du 1^{er} octobre 2004

Il a été décidé

de coopter Mademoiselle Anne-Sophie Theissen à la fonction d'administrateur de la société en remplacement de Madame Josiane Schmit, administrateur démissionnaire. Le mandat du nouvel administrateur viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2009. La nomination définitive de Mademoiselle Anne Sophie-Theissen au poste d'administrateur sera soumise à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Le nouveau conseil d'administration est donc composé de Messieurs Serge Tabery et Dominique Léonard et de Mademoiselle Anne-Sophie Theissen.

Le Conseil d'Administration décide par ailleurs de transférer le siège social du 7, rue Pierre d'Aspelt à L-1142 Luxembourg au 11B, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Extrait certifié conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06681. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099546.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

AMPLI LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 83.495.

Le siège social de la société AMPLI LUX, S.à r.l. enregistrée auprès du registre de commerce de et à Luxembourg sous le numéro B 83.495 a été dénoncé le 22 novembre 2004 par le Conseil d'Administration de la FIDUCIAIRE ET SOCIETE DE GESTION EUROPEENNE S.A. (FISOGEST S.A.) et ce, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 22 novembre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2004, réf. LSO-AW05252. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099714.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2004.

DANIELI ECOLOGIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 67.626.

Par lettre recommandée adressée le 1^{er} décembre 2004 à la société DANIELI ECOLOGIA S.A., société anonyme avec siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, la société FIDUCENTER S.A. a dénoncé de plein droit son contrat de domiciliation avec ladite société avec effet immédiat.

Partant, le siège social de la société DANIELI ECOLOGIA S.A. est dénoncé avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour extrait conforme

FIDUCENTER S.A.

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01232. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098882.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

DANIELI ECOLOGIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 67.626.

EXTRAIT

Suivant lettres datées du 1^{er} décembre 2004, il est pris acte de la démission des quatre administrateurs en la personne de Monsieur Marc Koeune, Monsieur Jean Hoffmann, Madame Andrea Dany et Madame Nicole Thommes, ainsi que de la démission du commissaire aux comptes en la personne de CEDERLUX-SERVICES, S.à r.l.

Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour extrait conforme:

FIDUCENTER S.A.

Le domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01234. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098884.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

WALLET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 88.443.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 30 juin 2004

Résolutions

L'assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Gerd Fricke décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 29 juin 2004.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2004 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Ferdinando Cavalli, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;

Luca Checchinato, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Gerd Fricke, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Mme Irène Acciani, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

LUX-AUDIT REVISION, S.à r.l., 257, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

WALLET S.A.

Société Anonyme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01633. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098904.3/024/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

TER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 62.283.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue à Luxembourg le 2 novembre 2004 que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Huitième résolution

L'Assemblée prend acte que le mandat des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date du mardi 2 septembre 2003 et qu'en l'absence de renouvellement du mandat et/ou de nouvelle nomination, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour. L'Assemblée et décide de nommer, pour un terme de - 1 - (un) an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandì, employé privé à L-1930 Luxembourg, 12, Avenue de la Liberté, Administrateur;
- Monsieur Davide Murari, employé privé à L-1930 Luxembourg, 12, Avenue de la Liberté, Administrateur;
- Monsieur Alfonso Belardi, employé privé à L-1930 Luxembourg, 12, Avenue de la Liberté, Administrateur;

Le mandat des Administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, Monsieur Pietro Segalerba, Expert comptable, demeurant à Via Antonio Crocco, 3 - Genova (Italie) en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2004.

TER HOLDING S.A.

D. Murari / S. Vandì

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00911. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098935.3/043/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

LANDPART S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R. C. Luxembourg B 86.104.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
tenue à Luxembourg en date du 29 novembre 2004*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière à été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions pour l'exercice clôturés au 31 décembre 2003.

Monsieur Fabio Tinelli et Madame Silvana Tinelli sont nommés administrateurs jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2009, en remplacement de Madame Gaby Trierweiler et de Madame Nathalie Carbotti-Prieur, administrateurs démissionnaires.

Luxembourg, le 29 novembre 2004.

Pour la société

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00979. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098954.3/800/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

DUE ESSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 47.441.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, qui s'est tenue à Luxembourg le mercredi 10 novembre 2004, a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte et ratifie la cooptation de Monsieur Onelio Piccinelli, en qualité d'Administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Mirko la Rocca, cooptation décidée par le Conseil d'Administration en date du 25 juin 2004.

L'Assemblée nomme définitivement Monsieur Onelio Piccinelli en qualité d'Administrateur de la société. Le mandat ainsi conféré, à l'instar du mandat des deux autres Administrateurs, expire à l'Assemblée Générale de ce jour.

Sixième résolution

L'Assemblée prend acte que le mandat des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date du 14 mai 2003 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour. L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, les Administrateurs suivants:

* Monsieur Sergio Vandi, employé privé à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

* Monsieur Onelio Piccinelli, employé privé à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté, Administrateur;

* Monsieur Davide Murari, employé privé à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté, Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

L'Assemblée décide de nommer, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Le Conseil d'Administration

S. Vandi / D. Murari

Président / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00910. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098939.3/043/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

**FCL, FEDERATION COLOMBOPHILE LUXEMBOURGEOISE, A.s.b.l.,
Association sans but lucratif.**

Siège social: L-7462 Moesdorf, 11, rue du Knapp.
R. C. Luxembourg F 805.

Modification des statuts

Les articles énumérés ci-dessous, votés lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 février 2004 annulent et remplacent ceux des versions enregistrées et publiées au Mémorial, Recueil des sociétés et associations sous les nos 1858/65 et 8645/94.

Chapitre I^{er}. - Dénomination, siège, durée

Art. 1^{er}. L'association est dénommée FEDERATION COLOMBOPHILE LUXEMBOURGEOISE, A.s.b.l., désignée ci-après par FCL.

Son siège est à Moesdorf. Il peut, par décision de l'assemblée générale, être transféré dans toute autre localité sise au Grand-Duché de Luxembourg.

Sa durée est illimitée.

Chapitre II. - Objet et but

Art. 2. La FCL a pour buts:

- 1) de promouvoir le sport colombophile;
- 2) de protéger le pigeon voyageur comme pigeon sportif et d'en défendre la propriété (qui se manifeste par la carte de propriété, associée à la bague de matricule portée par le pigeon);
- 3) d'accueillir et de maintenir en son sein tous les affiliés, ainsi que toutes les sociétés colombophiles du pays;
- 4) de défendre les intérêts sportifs des affiliés;
- 5) d'organiser, de diriger et de réglementer le sport colombophile et tout ce qui s'y attache;
- 6) de prévenir et de réprimer les fautes ou abus dans la pratique du sport colombophile;
- 7) de favoriser l'amélioration du pigeon voyageur, comme pigeon sportif, respectivement messenger, étant donné qu'il n'est pas un produit de consommation;

8) d'acquérir, de louer et d'accepter tous meubles, immeubles et moyens de transport nécessaires à atteindre ces buts.

Chapitre III. - Sociétaires / Membres

Art. 3. Peuvent être membres de la FCL:

1) Associations ou sociétés luxembourgeoises

Toute association ou société dans laquelle le pigeon voyageur entre comme élément actif.

Les sociétés désireuses de s'affilier, doivent posséder des statuts et règlements répondant aux buts de la FCL et en faire la demande par écrit.

Les associations ou sociétés sont représentées lors de l'assemblée générale par leurs délégués (Chapitre V, Art. 11.)

2) Membres colombophiles actifs résidents

Toutes les personnes figurant sur la liste des membres actifs d'une association ou société affiliée à la FCL.

Ces membres colombophiles reçoivent, après paiement de la cotisation de l'année en cours, une licence de colombophile. Dans le cadre de la FCL, ces membres sont uniquement représentés par leurs associations/sociétés respectives. (Pas le droit de vote)

3) Membres d'honneur

Toutes les personnes qui, soit par leur situation ou leurs actes, ont rendu un service exceptionnel à la FCL.

Les nominations sont faites par l'assemblée générale de la FCL, sur proposition du Conseil d'administration.

Le membre d'honneur n'a pas le droit de vote lors de l'assemblée générale.

4) Membres donateurs

Toute personne ou association non-colombophile qui soutient par un don ou une cotisation annuelle les intérêts de la FCL. Cependant il n'aura pas le droit de vote lors de l'assemblée générale.

Art. 4. Le nombre des sociétés ou associations colombophiles ne pourra être inférieur à trois.

Art. 6. La qualité de membre se perd:

a) par démission volontaire

b) par suspension ou exclusion prononcée par le conseil d'administration dans le cas où le membre refuse à se soumettre à ses obligations.

La décision de suspension ou d'exclusion doit, pour devenir effective, avoir été entérinée par l'assemblée générale.

Art. 7. Le droit d'entrée d'une société est fixé au maximum à 100,- EUR et ne pourra être inférieur à 50,- EUR.

La cotisation annuelle des associations/sociétés est fixée par l'assemblée générale. Elle se compose du montant total des cotisations annuelles des membres colombophiles actifs, (nombre de licences x prix d'une licence). Les cotisations annuelles des membres colombophiles sont fixées par l'assemblée générale. Elles ne peuvent être inférieures à 5,- EUR.

Chapitre IV. - Administration

a) La FCL est administrée par un Conseil d'administration de maximum neuf membres élus, composé du président, du vice-président, du secrétaire, du trésorier et de cinq membres. Cependant le comité doit toujours être composé d'un nombre impair.

b) Les membres du Conseil d'administration sont élus, par vote anonyme, lors de l'assemblée générale à la majorité simple des voix. Leurs mandats sont valables pour une durée de deux ans.

c) Les différents postes et fonctions sont répartis parmi les membres du Conseil d'administration à l'occasion d'une prochaine réunion utile.

d) Au cas où il y a deux ou plusieurs candidats pour le même poste, le candidat sera déterminé par vote anonyme.

e) Le Conseil d'administration statue à la majorité simple des voix. En cas d'égalité des voix, celle de celui qui préside est déterminante.

f) Si, au courant d'une année, un membre du Conseil d'administration démissionne de son poste, celui-ci restera provisoirement vacant, et ceci, jusqu'à ce qu'une prochaine assemblée générale pourvoie au remplacement de ce poste. Le nouveau membre terminera le mandat du démissionnaire et sera sortant l'année suivante.

g) Tout membre sortant et tout nouveau candidat pour le Conseil d'administration doit poser sa candidature, par écrit, par intermédiaire de la société/association où il figure sur la liste des membres actifs.

h) Aucune société/association ne peut être représentée au Conseil d'administration par plus de deux membres.

i) En vue de la réalisation de son objet social, le conseil d'administration peut créer des commissions «ad hoc», formées de membres choisis dans son sein. Tant l'objet des missions déléguées à ces commissions ainsi que les dispositions et modalités régissant leur fonctionnement seront déterminés par le conseil d'administration.

Chapitre V. - Assemblée générale

Art. 9. L'assemblée générale ordinaire a lieu chaque année au mois de février.

Le Conseil d'administration en fixe la date et l'ordre du jour.

Il convoque les membres (Chapitre III, Art. 3.1) à toutes les assemblées générales par simple carte ou lettre postale leur adressée au moins quinze jours à l'avance.

Seuls les associations/sociétés ont le droit de vote.

Art. 10. Chaque association/société peut être représentée par au moins un délégué. En outre chaque association/société peut désigner un nombre de délégués en rapport avec le nombre de pigeons enlogés.

Art. 11. Avant l'assemblée générale chaque association/société déposera auprès du président sa liste de délégués. Elle désignera un délégué principal qui représente son association/société à l'assemblée générale. C'est lui seul qui aura le droit à la parole. Lors d'un vote le nombre de voix sera celui du nombre de délégués présents.

Art. 15. Les candidatures écrites pour le Conseil d'administration doivent être présentées par intermédiaire des associations/sociétés au plus tard 7 jours (l'estampille de la poste faisant foi) avant l'assemblée générale à l'adresse du président.

Associations/sociétés actuellement membres de la FCL:

- 1) Société Colombophile «Les Vainqueurs» Luxembourg
- 2) Société Colombophile «Union» Dommeldange
- 3) Société Colombophile Dudelange
- 4) Société Colombophile «Pur Sang» Obercorn
- 5) Société Colombophile «Reviens» Schifflange
- 6) Société Colombophile «l'Est» Echternach
- 7) Société Colombophile «Young Wings» Diekirch
- 8) Société Colombophile «Flèche du Nord» Hamiville

Le Conseil d'Administration actuel est composé des membres suivants:

1) Président:

Roll Emile, retraité, 179, rue de Noertzange, L-3861 Schifflange

2) Vice-président:

Schumacher Claude, retraité, 12, rue Langenbetten, L-3961 Ehlange

3) Trésorier:

Keiser-Marx Marie Catherine, retraitée, 44, rue Basse, L-3813 Schifflange

4) Secrétaire général:

Muller René, employé privé, 11, rue du Knapp, L-7462 Moesdorf

5) Membres:

Klose Gilbert, retraité, 298, rue de Cessange, L-1321 Luxembourg

Rohen Frank, agent CFL, 66, rue de Kockelscheuer, L-3323 Bivange

Wagner Gaston, retraité, 43, boulevard de la Fraternité L-1541 Luxembourg

Gomes José, retraité, 25, Val des Roses, L-6480 Echternach

Manuel Andre, ouvrier, 9, rue du Bois, L-4421 Soleuvre

Signé: E. Roll, C. Schumacher, R. Muller, M.-C. Keiser-Marx, G. Wagner, G. Klose, F. Rohen, J. Gomes, M. Andre.
Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2004, réf. LSO-AP04240. – Reçu 320 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099001.3/000/120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

COMINCOM HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 36.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 70.386.

Changement suivant le contrat de cession d'actions du 18 mai 2004:

- Anciens actionnaires: LANDSFORD ADVISORY SERVICES LIMITED, MINORCO ADVISORY SERVICES LIMITED et BISCAY ADVISORY SERVICES LIMITED avec siège social à Gibraltar, 292a, Main Street.

- Nouvel actionnaire unique: NEW WAYS LIMITED, Tropic Isle Building, P.O. Box 438, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, Tortola, BVI.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 novembre 2004.

Pour COMINCOM HOLDING, S.à r.l.

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

C. Speecke / B. Nasr

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2004, réf. LSO-AW02387. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098992.3/029/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

ART-PLACO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.500,- EUR.

Siège social: L-8010 Strassen, 262, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 98.562.

Assemblée générale extraordinaire

L'an deux mille quatre, le 30 novembre 2004.

Monsieur Thierry Smets, gérant de société, né à Wilrijk (Belgique) le 1^{er} décembre 1956, demeurant à L-7244 Bereldange, 31, rue de la Paix, représentant comme seul et unique associé l'intégralité du capital social de la société ART-PLACO S.à r.l., agissant en lieu et place de l'assemblée générale extraordinaire, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique accepte la démission de Monsieur Jules Movilliat, gérant de société, demeurant à B-6717 Attert, 192, impasse du Meunier de sa fonction de gérant administratif de la société telle qu'elle résulte de la lettre de démission de ce dernier datée du

Décharge pure et simple de toutes choses relatives à sa fonction de gérant administratif est accordée à Monsieur Jules Movilliat, prénommé.

Deuxième résolution

L'associé unique confirme la gérance de la société comme suit:

- Gérant technique pour une durée indéterminée, Monsieur Jean-Paul Sondag, prénommé;

- Gérant administratif pour une durée indéterminée, Monsieur Thierry Smets, prénommé,

et décide que la société sera dorénavant valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes du gérant technique et du gérant administratif.

Strassen, le 30 novembre 2004.

T. Smets.

Déclaration

Monsieur Jules Movilliat, gérant de société, né à Gosselies (Belgique) le 20 mars 1941, demeurant à B-6717 Attert, 192, Impasse du Meunier,

déclare démissionner avec effet à partir de ce jour, de sa fonction de gérant administratif de la société à responsabilité limitée ART-PLACO, S.à r.l., avec siège social à L-8010 Strassen, 262, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 98.562.

Fait à Windhof, le 30 novembre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01752. – Reçu 91 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099003.3/000/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

GENERALTRADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R. C. Luxembourg B 71.736.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
tenue à Luxembourg en date du 11 novembre 2004*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière à été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions pour les exercices clôturés au 31 décembre 2001, au 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003.

Madame Regina Rocha Melanda a été nommée administrateur en remplacement de Madame Anne-Françoise Fouss, administrateur démissionnaire jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2010.

Les mandats de Madame Gaby Trierweiler

Madame Nathalie Carbotti-Prieur

en tant qu'administrateurs ainsi que celui du commissaire aux comptes Monsieur Lex Benoy ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2010.

Luxembourg, le 11 novembre 2004.

Pour la société

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00978. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098952.3/800/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

ART-PLACO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8010 Strassen, 262, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 98.562.

Cession de parts sociales sous seing privé

Le soussigné

Monsieur Jean-Paul Sondag, gérant de société, né à Arlon (Belgique) le 31 mai 1953, demeurant à B-6750 Musson, 24, rue du Moulin,

déclare par les présents céder et transporter, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, les treize (13) parts sociales qu'il détient dans la société à responsabilité limitée ART-PLACO, S.à r.l., avec siège social à L-8010 Strassen, 262, route d'Arlon, constituée suivant acte reçu par Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 15 janvier 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 218 du 23 février 2004, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 98.562,

à Monsieur Thierry Smets, gérant de société, né à Wilrijk (Belgique) le 1^{er} décembre 1956, demeurant à L-7244 Be-reldange, 31, rue de la Paix,

qui accepte, moyennant le prix global de mille trois cent Euros, somme que le cédant reconnaît avoir reçue du ces-sionnaire, ce dont bonne et valable quittance.

Le cessionnaire se trouve subrogée dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées à partir de ce jour et elle participera aux bénéfices à partir de ce jour.

Le cessionnaire déclare parfaitement connaître les statuts et la situation financière de la société et renonce à toute garantie de la part du cédant.

Fait à Strassen, le 30 novembre 2004.

J.-P. Sondag / T. Smets

Le cédant / Le cessionnaire

Monsieur Jean-Paul Sondag, agissant en sa qualité de gérant technique de la société et Messieurs Jules Movilliat et Thierry Smets, agissant en leurs qualités de gérants administratifs de la société, déclarent se tenir, au nom de la société, la susdite cession de parts sociales comme dûment signifiée.

J.-P. Sondag / J. Movilliat - T. Smets

Le gérant technique / Les gérants techniques

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01750. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099006.3/000/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

BOUCHERIE DE REMICH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5531 Remich, 26, route de l'Europe.

R. C. Luxembourg B 20.153.

Extrait de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social en date du 8 juin 2004 à 8.30 heures

Le Conseil d'Administration de la S.A. BOUCHERIE DE REMICH prend à l'unanimité des voix la décision suivante: Est nommé «Délégué à la gestion journalière» à partir du 1^{er} juillet de la S.A. BOUCHERIE DE REMICH, et pour une durée indéterminée, en remplacement de M. Gerges Jean mis en retraite:

Monsieur Marco Schane

demeurant à 2, rue Michel Rodange, L-4776 Pétange

Remich, le 8 juin 2004.

Pour extrait conforme

E. Krier

L'administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. LSO-AR03746. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099013.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

OPTIMETRA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 32.448.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 15 novembre 2004 a appelé aux fonctions d'administrateur UNIVERSAL SERVICES MANAGEMENT, S.à r.l., 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, en rem-placement de Monsieur Guy Fasbender. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Puis cette même Assemblée a appelé aux fonctions de Commissaire aux comptes, avec effet au 27 juin 2003, H.R.T. REVISION, S.à r.l., 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg en remplacement de FIDUCIAIRE INTERNATIONALE S.A. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur

- Madame Marie-José Reyter, Administrateur

- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2004.

Pour OPTIMETRA S.A.

M.-J. Reyter

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01441. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099040.3/029/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

ART-PLACO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8010 Strassen, 262, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 98.562.

Cession de parts sociales sous seing privé

Le soussigné

Monsieur Jules Movilliat, gérant de société, né à Gosselies (Belgique) le 20 mars 1941, demeurant à B-6717 Attert, 192, Impasse du Meunier,

déclare par les présentes céder et transporter, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, les cinquante-six (56) parts sociales qu'il détient dans la société à responsabilité limitée ART-PLACO, S.à r.l., avec siège social à L-8010 Strassen, 262, route d'Arlon, constituée suivant acte reçu par Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 15 janvier 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 218 du 23 février 2004, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 98.562,

à Monsieur Thierry Smets, gérant de société, né à Wilrijk (Belgique) le 1^{er} décembre 1956, demeurant à L-7244 Be-reldange, 31, rue de la Paix,

qui accepte, moyennant le prix global de cinq mille six cents EUR, somme que le cédant reconnaît avoir reçue du cessionnaire, ce dont bonne et valable quittance.

Le cessionnaire se trouve subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées à partir de ce jour et il participera aux bénéfices à partir de ce jour.

Le cessionnaire déclare parfaitement connaître les statuts et la situation financière de la société et renonce à toute garantie de la part du cédant.

Fait à Windhof, le 30 novembre 2004.

J. Movilliat / T. Smets

Le cédant / Le cessionnaire

Monsieur Jean-Paul Sondag, agissant en sa qualité de gérant technique de la société et Messieurs Jules Movilliat et Thierry Smets, agissant en leurs qualités de gérants administratifs de la société, déclarent se tenir, au nom de la société, la susdite cession de parts sociales comme dûment signifiée.

J.-P. Sondag / J. Movilliat - T. Smets

Le gérant technique / Les gérants administratifs

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01748. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099007.2//34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

EUROPEAN OVERSEAS ISSUING CORPORATION, Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 8.982.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 25 mars 2004

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Pierre Walkiers, sous-directeur demeurant au 24, avenue Marnix à B-1000 Bruxelles, de Monsieur Jean-Pierre Straet, directeur général, demeurant au 24, avenue Marnix à B-1000 Bruxelles et de Monsieur Jean Sonnevillie, sous-directeur, demeurant au 60, Cours Saint-Michel à B-1040 Bruxelles, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de ERNST & YOUNG S.A., ayant son siège social 7, Parc d'Activité Syrdall à L-5365 Munsbach. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.
- Suite à la communication qui lui a été faite, l'Assemblée prend bonne note de la décision du Conseil d'Administration de SOGES-FIDUCEM, de proposer, d'ici au 31 décembre 2004, la dissolution de la société par réunion de toutes les actions entre les mains d'un actionnaire unique.

Luxembourg, le 25 novembre 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW07016. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099071.3/655/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

8315

BATISELF S.A., Aktiengesellschaft.
Gesellschaftssitz: L-3898 Foetz-Mondercange.
H. R. Luxemburg B 14.375.

—
AUSZUG

In einer im Umlaufverfahren abgehaltenen Verwaltungsratssitzung hat der Verwaltungsrat einstimmig beschlossen die tägliche Geschäftsführung sowie die Vertretung der Gesellschaft im Rahmen der täglichen Geschäftsführung an Herrn Gert Scharping als «directeur général» und an Herrn Serge Messenger als «directeur administratif» zu übertragen.

Im Rahmen der täglichen Geschäftsführung wird die Gesellschaft durch die gemeinsame Unterschrift von Herrn Scharping und Herrn Messenger oder durch eine dieser Unterschriften mit der eines Verwaltungsratsmitglieds vertreten.

Luxemburg, den 1. Dezember 2004.

Für die Gesellschaft

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01391. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099021.3/304/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

BOUCHERIE CENTRALE DU TOSSENBERG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8050 Bertrange, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 12.124.

Extrait de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social en date du 30 mars 2004 à 9.00 heures

En accord avec l'article 2 des statuts de la société, le Conseil d'Administration de la S.A. BOUCHERIE CENTRALE DU TOSSENBERG prend à l'unanimité des voix la décision suivante:

La fermeture de ses 2 succursales, à partir du 30 avril 2004, établies à:

- Luxembourg, rue de Strasbourg

- Mersch, rue de Larochette

Ces succursales seront reprises à partir du 1^{er} mai 2004 par la S.A. BOUCHERIE DE REMICH.

Bertrange, le 30 mars 2004.

Pour extrait conforme

E. Krier

L'Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2004, réf. LSO-AP01453. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(099016.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

PARKER HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 26.952.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 8 novembre 2004, les mandats des administrateurs:

Monsieur Gérard Birchen, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

MONTEREY SERVICES S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg,

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Le mandat du Commissaire aux comptes

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, 2551 Luxembourg

a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 24 novembre 2004.

Pour PARKER HOLDING S.A.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01439. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099041.3/029/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

DIE.FAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 48.455.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle, qui s'est tenue à Luxembourg, le lundi 8 novembre 2004, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Cinquième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date du 28 juin 2004 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme de -1- (un) an, les Administrateurs suivants:

* Monsieur Sergio Vandì, employé privé à L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté; Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

* Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé à L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté; Administrateur;

* Monsieur Onelio Piccinelli, employé privé à L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté; Administrateur.

Les mandats des Administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme de -1- (un) an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Le Conseil d'Administration

S. Vandì / J.-P. Fiorucci

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00909. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099023.3/043/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

CABRO INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 102.953.

Extrait du contrat de vente et transfert de parts sociales daté du 4 octobre 2004

Entre TERBAND TRADING INTERNATIONAL B.V., ayant son siège social au 55 Rokin, NL-1012 KK Amsterdam, Pays-Bas,

et la société CARLO ALESSI & C. S.A.A., ayant son siège social au 9 Corso Matteotti, Italie.

La société TERBAND TRADING INTERNATIONAL B.V. cède à CARLO ALESSI & C. S.A.A. qui accepte 1.000 parts sociales, représentant 100 % du capital social de la société CABRO INVESTMENTS, S.à r.l., selon les conditions stipulées dans le contrat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

P. Van Halteren / B. Nasr

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01428. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099049.3/029/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

FG INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 92.164.

L'Assemblée Générale Ordinaire, tenue exceptionnellement en date du 12 novembre 2004, a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'administrateur MONTEREY SERVICES S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Moysè Dargaa. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009.

Puis cette Assemblée a appelé aux fonctions d'administrateur EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en remplacement de Madame Sabine Plattner. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur
- EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., Administrateur
- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2004.

Pour FG INVESTMENTS S.A.
MONTEREY SERVICES S.A.
Administrateur
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01444. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099038.3/029/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

CANSTON S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 42.699.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2004 a ratifié la décision du Conseil d'administration de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Robert Hovenier en remplacement de Monsieur Dirk van Reeth.

Lors de cette même Assemblée, les mandats des administrateurs:

Monsieur Robert Hovenier, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,
Madame Marie-José Reyter, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,
Madame Monique Juncker, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,
ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

FIDUCIAIRE INTERNATIONALE S.A., 6-12, rue du Fort Wallis, L-2714 Luxembourg, a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2004.

Pour CANSTON S.A.
M.-J. Reyter
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01437. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099042.3/029/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

**GIF, GENERALE INTERNATIONAL FINANCE, LUXEMBOURG S.A.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 3.309.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} juin 2004 a ratifié la décision du Conseil d'Administration du 21 avril 2004 de nommer aux fonctions d'Administrateur et Président Monsieur Bastiaan Schreuders, avec effet au 26 février 2004, en remplacement de Monsieur Jean Meyer. Son mandat prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Carlo Thill, Administrateur
- Monsieur Robert Scharfe, Administrateur
- Monsieur Michel Authier, Administrateur
- Monsieur Jean-François Poncelet, Administrateur
- Monsieur Bastiaan Schreuders, Administrateur et Président

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2004.

Pour GIF, GENERALE INTERNATIONAL FINANCE, LUXEMBOURG S.A.,
B. Schreuders
Administrateur, Président

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01429. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099051.3/029/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

AUOREX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 75.397.

Avec effet au 1^{er} décembre 2004, la société MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A. (anciennement BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.), 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a dénoncé le domicile établi en ses locaux de la société anonyme holding AUOREX HOLDING S.A.

En conséquence, la Convention de domiciliation conclue entre MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A. (anciennement BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.), et AUOREX HOLDING S.A. le 28 mars 2000 prend fin avec effet au 1^{er} décembre 2004.

Avec effet au 1^{er} décembre 2004, Monsieur Jacques Claeys, MONTEREY SERVICES S.A. et UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l. ont donné démission de leurs fonctions d'administrateur. Le 1^{er} décembre 2004, COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg a donné démission de sa fonction de commissaire aux comptes.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

Pour AUOREX HOLDING S.A.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

A. Galassi / H. De Graaf

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01416. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099043.2//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

VERVANDER S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 26.711.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 25 novembre 2004 a pris acte de la démission de Monsieur Guy Fasbender de ses fonctions d'administrateur, Président, avec effet immédiat.

Puis cette Assemblée a appelé aux fonctions d'administrateur MONTEREY SERVICES S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Madame Denise van der Meersch-Vermeulen, Administrateur
- Monsieur Pierre van der Meersch, Administrateur
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur
- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2004.

Pour VERVANDER S.A.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01409. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099044.3/029/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

CADLUX HOLDCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1542 Luxembourg, 28, rue Jean-Baptiste Fresez.

R. C. Luxembourg B 104.525.

STATUTES

In the year two thousand and four, on the 19th day of November.

Before Us, Maître Blanche Moutrier, notary residing in Esch-sur-Alzette.

There appeared:

9127-4183 QUEBEC INC., a company incorporated under the laws of Québec, having its registered office at 1000, place Jean-Paul Riopelle, bureau A-300, Montréal, Québec, Canada registered with Inspecteur Général des Institutions financières under number 1161393351, represented by Jean-Guy Talbot, its director and by Sylvain Charpentier, its Vice-President, both with professional address in Montreal, 1000, place Jean-Paul Riopelle, bureau A-300,

here represented by Mr Gérard Neiens, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Montreal, Québec, Canada on 8 November 2004.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxy holder of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated.

Art. 1. There exists among the subscribers and all persons and entities who may become partners in the future a private limited liability company (société à responsabilité limitée) by the name of CADLUX HOLDCO, S.à r.l. (the Company).

Art. 2. The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in any enterprise in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations, without falling within the scope of the law of 31st July 1929 on pure holding companies.

In particular, the Company may use its funds to establish, manage, develop and dispose of a portfolio of securities, loans and patents of whatever origin, to participate in the creation, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, loans and patents, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise and to develop such securities, loans and patents. The Company may also give guarantees and grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. It may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all its assets.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial, personal, and real estate operations, which are directly or indirectly connected with its corporate purpose or which may favour its development.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 5. The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 12,500.- represented by 500 shares having a nominal value of EUR 25 per share each.

Art. 6. The capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by decision of the shareholders meeting, in accordance with article 13 of these articles of association.

Art. 7. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 8. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 9. In case of a sole partner, the Company's shares held by the sole partner are freely transferable.

In the case of plurality of partners, the shares held by each partner may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Luxembourg act dated 10th August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Act).

Art. 10. The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole partner or of one of the partners will not bring the Company to an end.

Art. 11. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) are appointed, revoked and replaced by the general shareholder meeting, by a decision adopted by partners owning more than half of the share capital.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 11 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any member of the board of managers. The board of managers may elect among its members a general manager who may bind the Company by his sole signature, provided he acts within the limits of the powers of the board of managers.

The general shareholders meeting or the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The general shareholders meeting or the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

In case of plurality of managers, written notices of any meeting of the board of managers will be given to all managers, in writing or by cable, telegram, telefax or telex, at least 24 (twenty-four) hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. This notice may be waived if all the managers are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telefax or telex another manager as his proxy. Managers may also cast their vote by telephone confirmed in writing. The board of managers can deliberate or act validly only if at least the majority of its members are present or

represented at a meeting of the board of managers. Notwithstanding the foregoing, a resolution of the board of managers may also be passed in writing in which case it shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every manager. The date of such a resolution shall be the date of the last signature.

Art. 12. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 13. The sole partner assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of partners, each partner may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each partner has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the articles of association of the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Companies Act.

Art. 14. The Company's year starts on the 1st January and ends on 31st December of each year.

Art. 15. Each year, with reference to 31st December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 16. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital. The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may decide to pay interim dividends.

Art. 17. At the time of winding-up of the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the partners who shall determine their powers and remuneration.

Art. 18. Reference is made to the provisions of the Companies Act for all matters for which no specific provision is made in these articles of association.

Subscription and Payment

All shares have been subscribed by 9127-4183 QUEBEC INC. accounts for 100% of the capital (500 shares).

All shares have been fully paid-up by contribution in cash, so that the sum of EUR 12,500 is at the free disposal of the Company; evidence of which has been given to the undersigned notary.

Transitory Provisions

The first financial year shall begin today and it shall end on 31st December 2004.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be born by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 1,630.

Extraordinary General Meeting

Immediately after the incorporation, the sole shareholder representing the entire subscribed capital of the Company have herewith adopted the following resolutions:

1. The number of managers is set at four. The shareholder appoints as managers of the Company for an unlimited period of time:

- Mr Kuy Ly Ang, Manager, whose professional address is at 154, rue Albert Uden, L-2652 Luxembourg;
- Mr Jean Lamothe, President, CDP MANAGEMENT EUROPE S.A.S., whose professional address is at 128, rue du Faubourg Saint-Honoré, Paris, France;
- Mrs Sylvie Drouin, Senior vice-president Legal Affairs, CDP CAPITAL-REAL ESTATE ADVISORY INC., whose professional address is at 1000, place Jean-Paul Riopelle, bureau A-300, Montreal, Quebec, Canada;
- Mr James Bradley Unsworth, Manager, whose professional address is at Herengracht 483, Amsterdam 1017 BT, The Netherlands.

2. The registered office is established at 28, rue Jean-Baptiste Fresez in L-1542 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Esch-sur-Alzette, on the date stated above.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, the proxy holder of the appearing party signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le 19 novembre.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

9127-4183 QUEBEC INC., une société de droit québécois, avec siège social à 1000, place Jean-Paul Riopelle, bureau A-300, Montréal, Québec, Canada, enregistrée auprès de l'Inspecteur général des institutions financières sous le numéro

1161393351, représentée par Jean-Guy Talbot, directeur, et par Sylvain Charpentier, vice-président ayant leur adresse professionnelle à 1000, place Jean-Paul Riopelle, bureau A-300, Montréal, Québec, Canada, ici représentée par M^e Gérard Neiens, avocat, résident à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Montréal, Québec, Canada, le 8 novembre 2004.

Ladite procuration, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, aux termes de la capacité avec laquelle il agit, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer comme suit:

Art. 1^{er}. Il existe entre les souscripteurs et toutes les personnes ou entités qui pourraient devenir associés par la suite une société à responsabilité limitée, prenant la dénomination de CADLUX HOLDCO, S.à r.l. (ci-après, la Société).

Art. 2. La Société pourra accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations, sans tomber toutefois dans le champ d'application de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holdings.

En particulier, la Société peut utiliser ses fonds pour constituer, administrer, développer et vendre un portefeuille de valeurs mobilières et de brevets de n'importe quelle origine, pour participer dans la constitution, le développement et le contrôle de n'importe quelle entreprise, pour acquérir, par voie d'investissement, de souscription ou d'option des valeurs mobilières et des brevets, pour en disposer par voie de vente, transferts, échanges ou autrement et pour développer ses valeurs mobilières et brevets. La Société peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. Elle pourra nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

La Société peut accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles et financières, immobilières et mobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

La Société peut ouvrir des succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

Art. 5. Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 12.500 représenté par 500 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25 chacune.

Art. 6. Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision de l'associé unique sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 13 des présents statuts.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 8. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 9. Toutes cessions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales peuvent être cédées, à condition d'observer les exigences de l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915).

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

Art. 11. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été désignés, ils formeront un Conseil de gérance. Le ou les gérant(s) n'ont pas besoin d'être associés. Le ou les gérants sont désignés, révoqués et remplacés par l'assemblée des associés, par une résolution adoptée par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Vis-à-vis des tiers, le ou les gérant(s) ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social et sous réserve du respect des dispositions du présent article 11.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, de la compétence du Conseil de gérance.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la double signature de deux membres quelconques du Conseil de gérance. Le Conseil de gérance peut élire parmi ses membres un gérant-délégué qui aura le pouvoir d'engager la Société par la seule signature, pourvu qu'il agisse dans le cadre des compétences du Conseil de gérance.

L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance déterminera la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

En cas de pluralité de gérants, les décisions du Conseil de gérance seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés.

En cas de pluralité de gérants, avis écrit de toute réunion du Conseil de gérance sera donné à tous les gérants par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie, au moins 24 (vingt-quatre) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. On pourra passer outre cette convocation si les gérants sont présents ou représentés au Conseil de gérance et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du Conseil de gérance se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de gérance. Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Les gérants peuvent également voter par appel téléphonique, à confirmer par écrit. Le Conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du Conseil de gérance. Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil de gérance peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du Conseil de gérance sans exception. La date d'une telle décision sera la date de la dernière signature.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 13. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises que de l'accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

Art. 14. L'année sociale de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 15. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le Conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde du bénéfice net est à la libre disposition de l'assemblée générale. Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance pourra décider de verser un dividende intérimaire.

Art. 17. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales de la Loi de 1915.

Souscription et libération

Les parts sociales ont été souscrites par 9127-4183 QUEBEC INC. représentant 100% du capital (500 parts sociales).

Toutes les parts ont été intégralement libérées par apport en espèces, de sorte que la somme de EUR 12.500 se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2004.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à EUR 1.630.

Assemblée générale extraordinaire

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé préqualifié représentant la totalité du capital souscrit a pris les résolutions suivantes:

1. Les membres du conseil de gérance sont au nombre de quatre.

Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

- M. Kuy Ly Ang, gérant, dont l'adresse professionnelle est au 154, rue Albert Uden, L-2652 Luxembourg;
- M. Jean Lamothe, président, CDP MANAGEMENT EUROPE S.A.S., dont l'adresse professionnelle est au 128, rue du Faubourg Saint-Honoré, Paris, France;
- Mme Sylvie Drouin, Senior vice-présidente, dont l'adresse professionnelle est à 1000, place Jean-Paul Riopelle, bureau A-300, Montréal, Québec, Canada;
- M. James Bradley Unsworth, Manager, dont l'adresse professionnelle est à Herengracht 483, Amsterdam 1017 BT, Pays-Bas.

2. Le siège social de la société est établi au 28, rue Jean-Baptiste Fresez à L-1542 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Neiens, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 22 novembre 2004, vol. 902, fol. 66, case 3. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 3 décembre 2004.

B. Moutrier.

(099747.3/272/272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2004.

BENARES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 22.666.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 25 novembre 2004 a appelé aux fonctions d'administrateur UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Guy Fasbender. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur

- Monsieur Jacques Claeys, Administrateur

- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2004.

Pour BENARES S.A.

J. Claeys

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01411. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099045.3/029/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

PARTICIPATIONS CHIMIQUES, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 6.266.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 15 novembre 2004 a appelé aux fonctions d'administrateur, avec effet au 17 novembre 2004, Monsieur Philippe Mattioli, 14 rue du Maréchal Joffre, F-78000 Versailles, en remplacement de Monsieur Michel Delrue, démissionnaire. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Philippe Mattioli, Administrateur

- Monsieur Michel Clement, Administrateur

- Monsieur Thierry de Boccard, Président

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

MeesPierson INTERTRUST LUXEMBOURG S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01407. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099046.3/029/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

INTERNATIONALE FORET NOIRE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 21.728.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 12 novembre 2004 a appelé aux fonctions d'administrateur UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 27, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Guy Fasbender. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Madame Marie-José Reyter, Administrateur

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur

- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2004.

Pour INTERNATIONALE FORET NOIRE S.A.

M.-J. Reyter

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01446. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099047.3/029/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

TRANSFINCO S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 8.817.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 12 novembre 2004, les mandats des administrateurs,

- Madame Susanne Dünser, 15 Im Grabaton, FL-9494 Schaan,
- Madame Thi-Tuyet Lan Do, 13 Mont de Fourches, CH-1162 Saint-Prex,
- Monsieur Rolf Schmid, 49 Im Rosffeld, FL-9494 Schaan,

ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010.

Le mandat du Commissaire aux comptes KPMG FIDES PEAT, avenue de la Rumine 37, CH-1005 Lausanne, a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

BGL MEESPIERSON TRUST LUXEMBOURG S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01405. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099048.3/029/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

CMS MANAGEMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 81.525.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 1^{er} décembre 2004

Au Conseil d'Administration de LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

1. D'accepter la démission de Madame Valérie Ingelbrecht en tant que Fondé de Pouvoirs A de la Société, avec effet au 1^{er} novembre 2004.
2. D'accepter la démission de Monsieur Martijn Terpstra en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société, avec effet au 29 novembre 2004.
3. De nommer Mademoiselle Alexandra Petitjean en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société, avec effet au 18 novembre 2004.
4. De nommer Monsieur Robert Kimmels en tant que Fondé de Pouvoirs A de la Société, avec effet au 1^{er} novembre 2004.

En conséquence des présentes et des précédentes résolutions et assemblées:

- Le Conseil d'Administration est composé de:

Monsieur Hans van de Sanden

Monsieur John Beers

Monsieur Michel van Krimpen

Monsieur Luc de Vet

- L'Administrateur-délégué est:

Monsieur Hans van de Sanden

- Les Fondés de Pouvoirs A sont:

Madame Sandrine Martz

Madame Karine Vautrin

Monsieur José Correia

Monsieur Ronald Chamielec

Monsieur Guillaume Martin-Saudax

Mademoiselle Séverine Canova

Monsieur Herman Boersen

Monsieur Robert Kimmels

- Les Fondés de Pouvoirs B sont:

Monsieur Gilles Lecomte

Monsieur Patrice Cultrera
Mademoiselle Alexandra Fouracres
Monsieur Tjebco de Jong
Mademoiselle Audrey Raphael
Mademoiselle Alexandra Petitjean.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

H. van de Sanden / M. van Krimpen
Administrateur-délégué / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00741. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099054.2//46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

PCA HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 180, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 95.487.

Lors de la dissolution de la société BCD HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A. en date du 3 octobre 2003, les 400 parts sociales de PCA HOLDINGS, S.à r.l. ont été transférées à BCD HOLDINGS N.V., Willemstad, Curaçao, The Netherlands Antilles.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme
G. Birchen
Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01427. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099052.3/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

PCA HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 180, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 95.487.

Extrait du contrat de vente et transfert de parts sociales daté du 23 décembre 2003

Entre

BCD HOLDINGS N.V., ayant son siège social à Willemstad, Curaçao, The Netherlands Antilles
et la société

BCD N.V., ayant son siège social au 67, Utrechtseweg, 3704 HB Zeist, Pays-Bas.

La société BCD HOLDINGS N.V. cède à BCD N.V. qui accepte 400 parts sociales, représentant 100% du capital social de la société PCA HOLDINGS, S.à r.l. selon les conditions stipulées dans le contrat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme
G. Birchen
Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01426. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099053.3/029/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

PCA HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 180, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 95.487.

Extrait du contrat de vente et transfert de parts sociales daté du 29 décembre 2003

Entre

BCD N.V. ayant son siège social au 67, Utrechtseweg, 3704 HB Zeist, Pays-Bas
et la société

NORO FINANCIAL SERVICES B.V., ayant son siège social au 67, Utrechtseweg, 3704 HB Zeist, Pays-Bas

La société BCD N.V. cède à NORO FINANCIAL SERVICES B.V. qui accepte 400 parts sociales, représentant 100% du capital social de la société PCA HOLDINGS, S.à r.l. selon les conditions stipulées dans le contrat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

G. Birchen

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01425. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(099056.3/029/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

NOWA HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 67.960.

Avec effet au 30 septembre 2004, Monsieur Pieter van Nugteren, employé privé, 59, boulevard Royal, 2449 Luxembourg, a été nommé aux fonctions de gérant en remplacement de Monsieur Maarten van de Vaart, administrateur démissionnaire.

Le conseil de gérance se compose désormais comme suit:

- Monsieur Hans de Graaf, Gérant
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Gérant
- Monsieur Pieter van Nugteren, Gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

A. Galassi / C. Agata

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01433. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(099067.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

SAUK CENTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 57.602.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 29 novembre 2004

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Madame Nathalie Mager, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg ainsi que le mandat du commissaire aux comptes CO-VENTURES S.A. ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

- Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915, l'Assemblée statue sur la question de la dissolution éventuelle de la société et décide de poursuivre les activités de celle-ci.

Luxembourg, le 29 novembre 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW07185. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(099074.3/655/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

CAS SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 68.168.

—
Extrait des résolutions du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 1^{er} décembre 2004

Au Conseil d'Administration de CAS SERVICES S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

1. D'accepter la démission de Madame Valérie Ingelbrecht en tant que Fondé de Pouvoirs A de la Société, avec effet au 1^{er} novembre 2004.
2. D'accepter la démission de Monsieur Martijn Terpstra en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société, avec effet au 29 novembre 2004.
3. De nommer Mademoiselle Alexandra Petitjean en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société, avec effet au 18 novembre 2004.
4. De nommer Monsieur Robert Kimmels en tant que Fondé de Pouvoirs A de la Société, avec effet au 1^{er} novembre 2004.

En conséquence des présentes et des précédentes résolutions et assemblées:

- Le Conseil d'Administration est composé de:

Monsieur Hans van de Sanden

Monsieur John Beers

Monsieur Michel van Krimpen

- L'Administrateur-délégué est:

Monsieur Hans van de Sanden

- Les Fondés de Pouvoirs A sont:

Madame Sandrine Martz

Madame Karine Vautrin

Monsieur José Correia

Monsieur Ronald Chamielec

Monsieur Guillaume Martin-Saudax

Mademoiselle Séverine Canova

Monsieur Herman Boersen

Monsieur Robert Kimmels

- Les Fondés de Pouvoirs B sont:

Monsieur Gilles Lecomte

Mademoiselle Alexandra Petitjean

Mademoiselle Audrey Raphael

Monsieur Patrice Cultrera.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

H. van de Sanden / M. van Krimpen

Administrateur-délégué / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00742. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099055.2//42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

ROSENBERG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 92.812.

—
Avec effet au 1^{er} octobre 2004, la société MONTEREY SERVICES S.A., société anonyme, ayant son siège social à 14, Rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Sabine Plattner, administrateur démissionnaire.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur

- Monsieur Moyse Dargaa, Administrateur

- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

A. Galassi / C. Agata

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01435. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099070.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 37.974.

—
Extrait des résolutions du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 1^{er} décembre 2004

Au Conseil d'Administration de LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

1. D'accepter la démission de Madame Valérie Ingelbrecht en tant que Fondé de Pouvoirs A de la Société, avec effet au 1^{er} novembre 2004.
2. D'accepter la démission de Monsieur Martijn Terpstra en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société, avec effet au 29 novembre 2004.
3. De nommer Mademoiselle Alexandra Petitjean en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société, avec effet au 18 novembre 2004.
4. De nommer Monsieur Robert Kimmels en tant que Fondé de Pouvoirs A de la Société, avec effet au 1^{er} novembre 2004.

En conséquence des présentes et des précédentes résolutions et assemblées:

- Le Conseil d'Administration est composé de:

Monsieur Hans van de Sanden

Monsieur John Beers

Monsieur Michel van Krimpen

- L'Administrateur-délégué est:

Monsieur Hans van de Sanden

- Les Fondés de Pouvoirs A sont:

Madame Sandrine Martz

Madame Karine Vautrin

Monsieur José Correia

Monsieur Ronald Chamielec

Monsieur Guillaume Martin-Saudax

Mademoiselle Séverine Canova

Monsieur Herman Boersen

Monsieur Robert Kimmels

- Les Fondés de Pouvoirs B sont:

Monsieur Gilles Lecomte

Mademoiselle Alexandra Petitjean

Mademoiselle Audrey Raphael

Monsieur Patrice Cultrera.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

H. van de Sanden / M. van Krimpen

Administrateur-délégué / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00743. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099057.2//43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

LUNDY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 70.070.

—
Sur décision de l'Associé Unique en date du 6 octobre 2004, UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommé gérant de la société pour une durée indéterminée en remplacement de BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Ce même jour, le siège social de la société a été transféré du 10, rue Antoine Jans, L-1820 Luxembourg au 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2004.

Pour LUNDY, S.à r.l.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Gérant

P. Van Halteren / B. Nasr

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01450. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099076.3/029/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

T.C.G. GESTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 67.822.

—
Extrait des résolutions du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 1^{er} décembre 2004

Au Conseil d'Administration de T.C.G. GESTION S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

1. D'accepter la démission de Madame Valérie Ingelbrecht en tant que Fondé de Pouvoirs A de la Société, avec effet au 1^{er} novembre 2004.
2. D'accepter la démission de Monsieur Martijn Terpstra en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société, avec effet au 29 novembre 2004.
3. De nommer Mademoiselle Alexandra Petitjean en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société, avec effet au 18 novembre 2004.
4. De nommer Monsieur Robert Kimmels en tant que Fondé de Pouvoirs A de la Société, avec effet au 1^{er} novembre 2004.

En conséquence des présentes et des précédentes résolutions et assemblées:

- Le Conseil d'Administration est composé de:

Monsieur Hans van de Sanden

Monsieur John Beers

Monsieur Michel van Krimpen

- L'Administrateur-délégué est:

Monsieur Hans van de Sanden

- Les Fondés de Pouvoirs A sont:

Madame Sandrine Martz

Madame Karine Vautrin

Monsieur José Correia

Monsieur Ronald Chamielec

Monsieur Guillaume Martin-Saudax

Mademoiselle Séverine Canova

Monsieur Herman Boersen

Monsieur Robert Kimmels

- Les Fondés de Pouvoirs B sont:

Monsieur Gilles Lecomte

Mademoiselle Alexandra Petitjean

Mademoiselle Audrey Raphael

Monsieur Patrice Cultrera.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

H. van de Sanden / M. van Krimpen

Administrateur-délégué / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00739. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099059.2//42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

TASIAST HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 87.697.

—
Avec effet au 1^{er} octobre 2004, la société MONTEREY SERVICES S.A., société anonyme, ayant son siège social à 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Sabine Plattner, administrateur démissionnaire.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur John W.W. Hick, Administrateur A

- Monsieur Jean-Claude St-Amour, Administrateur A

- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur B

Pour extrait conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

A. Galassi / C. Agata

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01434. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099073.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

KAJI HOLDINGS EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 40.942.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 16 novembre 2004

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 30 juin 1997, au 30 juin 1998, au 30 juin 1999, au 30 juin 2000, au 30 juin 2001, au 30 juin 2002 et au 30 juin 2003.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de la société LUX KONZERN, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW07022. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099075.3/655/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

ZANETTI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 33.528.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 15 novembre 2004 a appelé aux fonctions d'administrateur Madame Monique Juncker, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Guy Fasbender. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Lors de cette même Assemblée, les mandats des administrateurs

Madame Marie-José Reyter, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l, 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,
ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Le mandat du Commissaire aux comptes

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg

a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2004.

Pour ZANETTI S.A.

M.-J. Reyter

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01448. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099079.3/029/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

AMSTILUX S.A.H., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 27.427.

1. Mademoiselle Vangelina Karamitre, employée privée, demeurant à 2-4, rue Jean-Pierre Huberty, L-1742 Luxembourg, Monsieur Georges Brimeyer, pensionné, demeurant à 111, rue Pierre Krier, L-1880 Luxembourg et Monsieur Tom Brimeyer, agent CFL, demeurant à L-Itzig, démissionnent par la présente avec effet immédiat des postes d'administrateurs de la société.

2. La société AMSTIMEX S.A., avec siège social à L-1880 Luxembourg, 18, rue Pierre Krier, donne par la présente sa démission du poste de commissaire aux comptes.

3. Le siège social à L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté est dénoncé avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2004.

G. Brimeyer.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00354. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099284.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

CASHMERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 42.640.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 22 novembre 2004

- * Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.
- * L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.
- * L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Madame Nathalie Mager, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A. ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

Luxembourg, le 22 novembre 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01464. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099081.3/655/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

REMAPA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 32.149.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 24 novembre 2004

- * Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.
- * L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.
- * L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Madame Nathalie Mager, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

L'Assemblée accepte la démission en tant que commissaire aux comptes de ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. L'Assemblée nomme en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire la société CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

Luxembourg, le 24 novembre 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW07014. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099083.3/655/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

**GERMAN RESIDENTIAL INVESTMENT HOLDING S.C.A., Société en Commandite par Actions,
(anc. OAXACA, S.à r.l.).**

Siège social: L-1651 Luxembourg, 9, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 84.632.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger

Notaire

(099330.3/211/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

TERVITA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 48.542.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement au siège social en date du 15 octobre 2004:
- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Luxembourg, le 30 novembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01014. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099085.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

P.M.M. FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 83.973.

—
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg, le 29 octobre 2004*

Monsieur de Bernardi Angelo, Monsieur Diederich Georges et Monsieur Arno' Vincenzo sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Madame Scheifer-Gillen Romaine est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Pour extrait sincère et conforme

P.M.M. FINANCE S.A.

A. de Bernardi / G. Diederich

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00937. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099121.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

BRIANFID-LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 6, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 81.520.

—
Acte de constitution publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 7 novembre 2001.

EXTRAIT

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 17 mars 2004:

Le conseil d'administration est composé de cinq administrateurs, dont le mandat se terminera avec l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2007, soit:

- Monsieur Stefano Lado
- Monsieur Claudio Broggi
- Maître Charles Ossola
- Monsieur Nereo Dacci
- Monsieur Marco Sala

Par décision du conseil d'administration en date du 8 avril 2004:

- Monsieur Stefano Lado a été nommé Président.
- Monsieur Nereo Dacci a été nommé Vice-Président.
- Maître Charles Ossola a été nommé secrétaire.
- Monsieur Pietro Nigro a été nommé assistant du secrétaire.

Ils ont été nommés pour la période triennale 2004-2006.

Luxembourg, le 10 mai 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02713. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099171.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

ING (L) ALTERNATIVE STRATEGIES, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 63.046.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 5 novembre 2004 à Luxembourg

AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée décide de reporter les résultats des différents compartiments.

Conseil d'Administration

Reconduction du mandat des administrateurs sortants: Monsieur Philippe Catry, Monsieur Bernard Coucke, Monsieur Paul Suttor, Monsieur Georges Wolff et Monsieur Gabriele Odone.

Réviseur

Reconduction du mandat de la société ERNST & YOUNG, 7, Parc d'activité Syrdall à L-5365 Munsbach.
Les mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice arrêté au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Par délégation

ING LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2004, réf. LSO-AW03786. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099182.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

N.T.3 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 87.973.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 juin 2003

1. Elections statutaires

Conseil d'Administration

- Monsieur Jean-Paul Frank, Expert-comptable, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Georges Gredt, Comptable, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Max Galowich, Juriste, demeurant à Luxembourg

Commissaire aux Comptes

LUX-AUDIT S.A., avec siège 57, avenue de la Faiènerie, L-1510 Luxembourg.
Les mandats viendront à expiration à la clôture de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à la date prévue dans les statuts.

Luxembourg, le 19 juin 2003.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06045. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(099188.3/3083/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

REYBIER DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 62.947.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société qui s'est tenue au siège social en date du 30 septembre 2004

Il a été décidé:

- de transférer le siège social de la société du 7, rue Pierre d'Aspelt à L-1142 Luxembourg au 11B, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg.

Extrait certifié conforme

Signature / Signature

Administrateur «A» / Administrateur «B»

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01737. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099285.3/322/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

LISFIELD HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 71.165.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le six décembre.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

HATTIN CORPORATION LTD, établie et ayant son siège social à Anguilla, British West Indies, Heywood House, South Hill, inscrite auprès du registre des sociétés de Anguilla, British West Indies sous le numéro 2043312, ici représentée par son fondé de pouvoirs Monsieur Jean-Yves Stasser, directeur, avec adresse professionnelle à L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare, en vertu d'une procuration lui délivrée en date du 17 novembre 2004, laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant ès-dite qualité, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme LISFIELD HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro B 71.165, a été constituée suivant acte reçu le 10 août 1999 par-devant le notaire instrumentant, publié au Mémorial C numéro 811 du 30 octobre 1999.

II.- Que le capital social de la société anonyme LISFIELD HOLDING S.A., préqualifiée, s'élève actuellement à 31.000,- EUR, représenté par 310 actions d'une valeur nominale de 100,- EUR chacune, intégralement libéré.

III.- Que la comparante déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société LISFIELD HOLDING S.A.

IV.- Que la comparante est devenue propriétaire de toutes les actions de la susdite société et qu'en tant qu'actionnaire unique elle déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V.- Que la comparante déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'elle prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus, de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'elle répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Que décharge pleine et entière est accordée aux organes sociaux de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VII.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires, le tout en présence du notaire instrumentant.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans aux bureaux de la société dissoute.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J.-Y. Stasser, B. Moutrier.

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2004, vol. 902, fol. 92, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 9 décembre 2004.

B. Moutrier.

(100260.3/272/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

SSCP SWAGING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 17.000,- USD.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 104.339.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 15 novembre 2004, les actionnaires ont décidé d'accepter la nomination de Gérard Becquer, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au poste de gérant, pour une période indéterminée, en remplacement de Dominique Robyns, démissionnaire, avec effet au 15 novembre 2004.

En conséquence, le conseil de gérance de la société SSCP SWAGING se compose comme suit:

- Bruno Bagnouls,
- Martin Calderbank,
- Gérard Becquer.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX01807. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099202.3/581/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

ASSET LIFE, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-8010 Strassen, 224, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 54.352.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 18 octobre 2004

Dividende

L'Assemblée décide de reporter le bénéfice de l'exercice.

Nominations Statutaires

Démission de M. Aernout Goldberg en tant qu'administrateur avec effet au 15 janvier 2004.

Ratification de la cooptation de M. Marc Van de Walle en remplacement de l'administrateur démissionnaire avec effet au 15 janvier 2004.

Reconduction du mandat de M. Philippe Catry, M. Marc Van de Walle et M. John Kerckhoffs en tant qu'administrateurs.

Reconduction du mandat de KPMG en tant que réviseur d'entreprises.

Les mandats sont accordés pour une période d'un an jusqu'à l'assemblée qui se tiendra en 2005.

Luxembourg, le 18 octobre 2004.

Par délégation

ING LUXEMBOURG

C. Langue / P. Suttor

Sous-Directeur / Directeur

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, réf. LSO-AW03211. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099191.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

RAIN MAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5887 Alzingen, 427-429, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 80.418.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 4 septembre 2003

L'an deux mille trois, le quatre septembre à 10.00 heures.

Les actionnaires de la société RAIN MAN S.A. se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Conseil d'Administration et ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Les mandats des administrateurs étant arrivés à échéance, les actionnaires décident de les renouveler pour une période d'un an, c'est-à-dire jusqu'à la tenue de l'assemblée générale annuelle de 2004.

Par conséquent, les administrateurs sont les suivants:

- Monsieur Nico Lanter, ingénieur-technicien, demeurant à Luxembourg.

- Monsieur Armand Distave, conseil économique et fiscal, demeurant à Luxembourg.

- Madame Dina Ribeiro Carmona Camacho, commerçante, demeurant à Luxembourg.

Les administrateurs ainsi nommés déclarent accepter leurs mandats qui seront valables jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2004.

- Le mandat de Monsieur Nico Lanter, susdénommé, en tant qu'administrateur-délégué est également renouvelé pour un an avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature.

Le mandat du commissaire aux comptes, LUX-AUDIT S.A. avec siège à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie, est également renouvelé pour une période d'un an, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2004.

Alzingen, le 4 septembre 2003.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06044. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(099193.3/503/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

AIR ABC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6996 Rameldange, 27, rue du Scheid.
R. C. Luxembourg B 20.418.

Extrait de résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2004.

Les actionnaires de la société AIR ABC S.A., réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 14 mai 2004 au siège social et constatant que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont arrivés à échéance, ont décidé, à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

- sont nommés administrateurs pour une période de trois années, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de l'année 2007:

* Monsieur Paul Pauletto, administrateur de société, demeurant à L-6996 Rameldange, 27, rue du Scheid
 * Monsieur Thordur Saemundsson, administrateur de société, demeurant à L-5372 Munsbach, 22, Um Schennberg
 * Madame Yvette Moos, administrateur de société, demeurant à L-6996 Rameldange, 27, rue du Scheid
 - les nouveaux administrateurs déclarent accepter leur mandat
 - est nommée commissaire aux comptes pour une durée de trois années, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de l'année 2007:

LUX-AUDIT S.A., avec siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie, R.C.S. Luxembourg B 25.797
 - le nouveau commissaire aux comptes déclare accepter son mandat.

Rameldange, le 14 mai 2004.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06039. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(099195.3/503/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

FAIENCERIE 83 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 55.734.

Extrait de résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 octobre 2004

Les actionnaires de la société FAIENCERIE 83 S.A., réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, en date du 20 octobre 2004, ont décidé, à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

La démission de Monsieur Léon Lanter, retraité, demeurant à L-5612 Mondorf-les-Bains, 56, avenue François Clément, de son mandat d'administrateur de la société est acceptée.

Pleine et entière décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat.

Est nommé administrateur jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de l'année 2008, en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Monsieur Pascal Lanter, employé privé, demeurant à L-5887 Alzingen, 429, route de Thionville.

Monsieur Pascal Lanter susvisé est également nommé administrateur-délégué de la société avec pouvoir d'engager celle-ci par sa seule signature.

Monsieur Pascal Lanter déclare accepter ses mandats.

Le nouveau conseil d'administration aura donc jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de l'année 2008, la composition suivante:

Monsieur Nico Lanter, Ingénieur-technicien, demeurant à L-1420 Luxembourg, 6, avenue Gaston Diderich (Administrateur-délégué)

Monsieur Pascal Lanter, employé privé, demeurant à L-5887 Alzingen, 429, route de Thionville (Administrateur-délégué)

Madame Nadine Lanter, indépendante, demeurant L-3573 Dudelange, 14, rue Théodore Thiel

Luxembourg, le 20 octobre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2004, réf. LSO-AW05485. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(099203.3/503/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

MERITOR LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 394.032.781,44.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 72.248.

EXTRAIT

Il résulte de la décision de l'associé unique de la Société du 3 décembre 2004, que:

- 1) Monsieur Allan Johnson a démissionné de son poste de gérant unique de la Société avec effet au 3 décembre 2004.
- 2) Monsieur Colin Arthur Reakes, né le 26 septembre 1952 à St Helens, Lancashire, Grande-Bretagne et demeurant au 28, Oxford Road, FY8 2EA, St Annes, Lancashire, Grande-Bretagne, a été élu à la fonction de gérant unique de la Société avec effet immédiat, pour une période se terminant au 3 décembre 2009.

Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX02105. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099290.3/260/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

BOUCLE LOCALE RADIO LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 90.166.600,- EUR.

Siège social: L-1050 Luxembourg, 50, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 90.078.

Par résolution tenue en date du 19 octobre 2004, les associés ont décidé de:

1. renouveler les mandats des administrateurs:

- Arnaud Fayet, avec adresse professionnelle au 89, rue Taitbout, F-75008 Paris, France

- Florence Fesneau, avec adresse professionnelle au 89, rue Taitbout, F-75008 Paris, France

- Dirk Jan Van Ommeren, avec adresse professionnelle au 7, Hoogoorddreef, DJ 1100 Amsterdam, Netherlands pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2004 et qui se tiendra en 2005,

2. d'accepter la nomination de PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, au poste de réviseur d'entreprises, immatriculée au RCS Luxembourg, sous le numéro B 65.477, pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2004 et qui se tiendra en 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX01808. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099208.3/581/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

TRADE FOOD S.A., Société Anonyme.

Capital social: 74.368,06 EUR.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 51.090.

Procès-verbal des délibérations du conseil d'administration

L'an deux mille quatre, le 3 décembre à 10.00 heures, les administrateurs de la Société se sont réunis en Conseil au siège social de la Société.

Sont présents:

- Monsieur Roeland P. Pels, administrateur,

- Monsieur Bart Zech, administrateur.

Monsieur Roeland P. Pels est nommé Président de la séance.

Monsieur le Président constate que les administrateurs renoncent expressément à toute convocation préalable et que la majorité des administrateurs étant présente, le quorum requis par la loi sur les sociétés commerciales est atteint et qu'ainsi le Conseil est régulièrement constitué.

Après avoir délibéré sur les questions portées à l'ordre du jour, le président met aux voix la résolution suivante:

Résolution unique

Le Conseil décide que la société exercera ses activités commerciales sous le nom de TRADE FASHION S.A.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10.30 heures.

R. P. Pels / B. Zech

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX01978. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099228.3/724/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

R.E.A.L., RESUME EXPERIENCE ASSOCIATES LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 86.380.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, tenue de manière extraordinaire à la date du 30 octobre 2003 que la composition du Conseil d'Administration est dorénavant la suivante:

* Monsieur Yannick Fayet, dirigeant de société, né le 25 octobre 1973 à F-Bron, demeurant à L-7545 Mersch, 41A, rue Lohr, administrateur-délégué.

* Monsieur Jean-Claude Fernand Courtois, dirigeant de sociétés, né le 21 avril 1948 à F-Lons-le-Sonier, demeurant à F-74300 Chatillon/Cluses, 12, Chemin de l'Araignée, administrateur.

* Monsieur Stéphane Alfred Fernand Etrillard, délégué commercial, né le 17 juillet 1971 à F-Paris, avec adresse professionnelle à L-7545 Mersch, 41A, rue Lohr, administrateur.

Décharge a été accordée aux administrateurs remplacés, Messieurs Jean-Paul Kill et Gustave Vogel. Messieurs Courtois et Etrillard termineront les mandats de leurs prédécesseurs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2003.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00561. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099233.3/1051/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

OPEN OCEAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 99.600,- EUR.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 83.684.

EXTRAIT

Il résulte des contrats de transfert et de rachat des parts de OPEN OCEAN, S.à r.l. datés du 29 novembre 2004 dûment acceptés par la société en vertu d'une résolution des gérants datée du 15 novembre 2004 que les parts de la société de EUR 25,- chacune, seront désormais réparties comme suit:

<i>Désignation de l'associé</i>	<i>Nombre de parts</i>
Karl David Axmark	915
Kaj Sigurd Ademar Arnö	49
Leif Erik Birger Granström	25
Michael Widenius	906
Carola Widenius	259
My Michelle Widenius	196
Max Thor Victor Widenius	196
Allan Larsson	920
Göran Agerberg	100
Lars Frodell	100
Per Eric Olsson	49
Hans Kiekegaard	13
SIRIUS CONSULTING OY	30
Sophia Arnö	6
Alexander Arnö	6
Kim Aldale	13
OPEN OCEAN, S.à r.l.	201
Total:	3.984

Luxembourg, le 6 décembre 2004.

S. Colson / R. P. Pels / B. Zech

Chairman of the meeting / Manager B / Secretary of the meeting

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX01980. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099234.3/724/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

LOOPKIN INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 102.718.

EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire, réunie en date du 22 novembre 2004, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. L'assemblée décide de transférer le siège social au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg;
2. L'assemblée prend acte de la démission des quatre administrateurs en place en la personne de Monsieur Jean Hoffmann, Monsieur Marc Koeune, Madame Andrea Dany et Madame Nicole Thommes et nomme en leur remplacement:
 - a) Monsieur Gilles Bouneou, avocat, né le 7 mai 1961 à Vidouze - France et domicilié professionnellement au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg;
 - b) La société QUESTINA SA, ayant son siège social au 24, Akara Building De Castro Street, Tortola, British Virgin Islands;
 - c) La société UVENSIS SA, ayant son siège social au 24, Akara Building De Castro Street, Tortola, British Virgin Islands.

3. L'assemblée prend acte de la démission de la société CEDERLUX-SERVICES, S.à.r.l. de son mandat de Commissaire aux comptes et nomme en son remplacement la société SPR SERVICES INC., ayant son siège social au 25, Greystone Manor Lewes, Lewes, Delaware, USA.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00099. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099237.3/693/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

LEVEL 03 INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 102.715.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire, réunie en date du 22 novembre 2004, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. L'assemblée décide de transférer le siège social au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg;
2. L'assemblée prend acte de la démission des quatre administrateurs en place en la personne de Monsieur Jean Hoffmann, Monsieur Marc Koeune, Madame Andrea Dany et Madame Nicole Thommes et nomme en leur remplacement:
 - a) Monsieur Gilles Bouneou, avocat, né le 7 mai 1961 à Vidouze - France et domicilié professionnellement au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg;
 - b) La société QUESTINA S.A., ayant son siège social au 24, Akara Building De Castro Street, Tortola, British Virgin Islands;
 - c) La société UVENSIS S.A., ayant son siège social au 24, Akara Building De Castro Street, Tortola, British Virgin Islands.
3. L'assemblée prend acte de la démission de la société CEDERLUX-SERVICES, S.à.r.l. de son mandat de Commissaire aux comptes et nomme en son remplacement la société SPR SERVICES INC., ayant son siège social au 25, Greystone Manor Lewes, Lewes, Delaware, USA.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00094. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099240.3/693/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

LAURIER INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 103.180.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire, réunie en date du 22 novembre 2004, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. L'assemblée décide de transférer le siège social au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg;
2. L'assemblée prend acte de la démission des quatre administrateurs en place en la personne de Monsieur Jean Hoffmann, Monsieur Marc Koeune, Madame Andrea Dany et Madame Nicole Thommes et nomme en leur remplacement:
 - a) Monsieur Gilles Bouneou, avocat, né le 7 mai 1961 à Vidouze - France et domicilié professionnellement au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg;
 - b) La société QUESTINA S.A., ayant son siège social au 24, Akara Building De Castro Street, Tortola, British Virgin Islands;
 - c) La société UVENSIS S.A., ayant son siège social au 24, Akara Building De Castro Street, Tortola, British Virgin Islands.
3. L'assemblée prend acte de la démission de la société CEDERLUX-SERVICES, S.à.r.l. de son mandat de Commissaire aux comptes et nomme en son remplacement la société SPR SERVICES INC., ayant son siège social au 25, Greystone Manor Lewes, Lewes, Delaware, USA.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00083. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099244.3/693/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

**EUROPEENNE DE COMPTABILITE ET DE COMMUNICATION E.C.C. S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 52.729.

Il résulte des lettres recommandées adressées à la société que se sont démis de leurs fonctions, au sein de la société EUROPEENNE DE COMPTABILITE ET DE COMMUNICATION E.C.C. S.A., 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, R. C., section B, n° 52.729, avec effet au 3 septembre 2004:

- Monsieur Claude Schmit, dirigeant de sociétés, avec adresse professionnelle au 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, en tant qu'administrateur et administrateur-délégué;
- Mme Nicole Reinert, employée privée, avec adresse professionnelle au 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, en tant qu'administrateur;
- Monsieur Sylvain Kirsch, dirigeant de sociétés, avec adresse professionnelle au 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, en tant qu'administrateur;
- La société EURO ASSOCIATES (anc. EUOTRUST S.A.), R. C., section B, n° 23.020, avec siège social au 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, en tant que Commissaire aux Comptes.

EURO ASSOCIATES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00542. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099247.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

LECALUX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 102.713.

EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire, réunie en date du 22 novembre 2004, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. L'assemblée décide de transférer le siège social au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg;
2. L'assemblée prend acte de la démission des quatre administrateurs en place en la personne de Monsieur Jean Hoffmann, Monsieur Marc Koeune, Madame Andrea Dany et Madame Nicole Thommes et nomme en leur remplacement:
 - a) Monsieur Gilles Bouneou, avocat, né le 7 mai 1961 à Vidouze - France et domicilié professionnellement au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg;
 - b) La société QUESTINA S.A., ayant son siège social au 24, Akara Building De Castro Street, Tortola, British Virgin Islands;
 - c) La société UVENSIS S.A., ayant son siège social au 24, Akara Building De Castro Street, Tortola, British Virgin Islands.
3. L'assemblée prend acte de la démission de la société CEDERLUX-SERVICES, S.à.r.l. de son mandat de Commissaire aux comptes et nomme en son remplacement la société SPR SERVICES INC., ayant son siège social au 25, Greystone Manor Lewes, Lewes, Delaware, USA.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00089. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099248.3/693/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

KARDIF INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 102.868.

EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire, réunie en date du 22 novembre 2004, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. L'assemblée décide de transférer le siège social au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg;
2. L'assemblée prend acte de la démission des quatre administrateurs en place en la personne de Monsieur Jean Hoffmann, Monsieur Marc Koeune, Madame Andrea Dany et Madame Nicole Thommes et nomme en leur remplacement:
 - a) Monsieur Gilles Bouneou, avocat, né le 7 mai 1961 à Vidouze - France et domicilié professionnellement au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg;
 - b) La société QUESTINA SA, ayant son siège social au 24, Akara Building De Castro Street, Tortola, British Virgin Islands;

c) La société UVENSIS SA, ayant son siège social au 24, Akara Building De Castro Street, Tortola, British Virgin Islands.

3. L'assemblée prend acte de la démission de la société CEDERLUX-SERVICES, S.à.r.l., de son mandat de Commissaire aux comptes et nomme en son remplacement la société SPR SERVICES INC., ayant son siège social au 25, Greystone Manor Lewes, Lewes, Delaware, USA.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00079. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099251.3/693/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

CETA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 104.589.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le vingt-neuf novembre.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- La société en commandite par actions ABSOLUTE VENTURES S.C.A., ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, sous le numéro B 87.345, ici représentée par son actionnaire commandité la société anonyme ABSOLUTE VENTURES S.A., ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, sous le numéro B 84.021,

cette dernière ici représentée par deux de ses administrateurs, à savoir:

- Monsieur Patrice Yande, employé privé, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon,
- Monsieur Jean Lambert, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon,

ici représentée par Madame Elodie Mantilaro, employée privée, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 26 novembre 2004,

2.- La société anonyme ABSOLUTE VENTURES S.A., préqualifiée,

ici représentée par deux de ses administrateurs, à savoir:

- Monsieur Patrice Yande, prénommé,
- Monsieur Jean Lambert, prénommé,

ici représentée par Madame Elodie Mantilaro, prénommée,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 26 novembre 2004,

lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le notaire instrumentant et les comparants, agissant comme dit ci-avant, resteront annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées.

Lesquelles comparantes, agissant ès-dites qualités, ont requis le notaire instrumentaire de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'elles déclarent constituer entre elles et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}.- Dénomination, Siège social, Objet, Durée, Capital social

Art. 1^{er}. Il est formé entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme sous la dénomination de CETA S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires délibérant comme en matière de modification de statuts.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société pourra également acheter, vendre, louer et gérer tout bien immobilier tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

La société peut cependant participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations, financières, mobilières ou immobilières, commerciales et industrielles, qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Art. 5. Le capital social est fixé à cent mille euros (€ 100.000,-), représenté par dix mille (10.000) actions d'une valeur nominale de dix euros (€ 10,-) par action.

Le capital autorisé est fixé à deux millions euros (€ 2.000.000,-), représenté par deux cent mille (200.000) mille actions d'une valeur nominale de dix euros (€ 10,-) par action.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la date de la publication du présent acte, autorisé à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en titres représentatifs de plusieurs actions.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Titre II.- Administration, Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat, qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et révocables à tout moment.

En cas de vacance d'une place d'administrateur pour quelque cause que ce soit, les administrateurs restants désignent un remplaçant temporaire. Dans ce cas l'assemblée générale procédera à l'élection définitive lors de la première réunion suivante.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président. Il se réunit sur la convocation du président ou, à son défaut, de deux administrateurs.

En cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres en fonction est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis.

En cas d'urgence les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par simple lettre, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion sera prépondérante.

Art. 8. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, à produire en justice ou ailleurs, sont signés par le président ou par deux administrateurs.

Art. 9. Le Conseil d'Administration jouit des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et pour effectuer les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social.

Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'assemblée générale par la loi ou par les statuts est de la compétence du conseil d'administration.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs pour la gestion journalière soit à des administrateurs, soit à des tierces personnes, qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société, en observant les dispositions de l'article 60 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le Conseil peut également conférer tous mandats spéciaux, par procuration authentique ou sous signatures privées.

Art. 11. La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat.

Titre III.- Assemblées générales

Art. 13. L'assemblée générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la société.

Art. 14. L'assemblée générale statutaire se réunit au siège de la société ou à tout autre endroit indiqué dans les convocations, le premier mardi du mois de juillet à 10.00 heures.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée est reportée au premier jour ouvrable suivant.

Les assemblées générales, même l'assemblée annuelle, pourront se tenir en pays étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront souverainement appréciées par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration fixera les conditions requises pour prendre part aux assemblées générales.

Art. 15. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Chaque fois que tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leurs délibérations, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocations préalables.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Titre IV.- Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 17. Le bénéfice net est affecté à concurrence de cinq pour cent à la formation ou à l'alimentation du fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteint dix pour cent du capital nominal.

L'Assemblée Générale décide souverainement de l'affectation du solde.

Les dividendes éventuellement attribués sont payés aux endroits et aux époques déterminés par le Conseil d'Administration. L'Assemblée Générale peut autoriser le Conseil d'Administration à payer les dividendes en toute autre monnaie que celle dans laquelle le bilan est dressé et à déterminer souverainement le taux de conversion du dividende dans la monnaie du paiement effectif.

Le conseil d'administration est autorisé à effectuer la distribution d'acomptes sur dividendes en observant les prescriptions légales alors en vigueur.

La société peut racheter ses propres titres moyennant ses réserves libres, en respectant les conditions prévues par la loi. Aussi longtemps que la société détient ces titres en portefeuille ils sont dépouillés de leur droit de vote et de leur droit aux dividendes.

Titre V.- Dissolution, Liquidation

Art. 18. La société peut en tout temps être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'opérera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'Assemblée Générale qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Disposition générale

Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2004.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2005.

Souscription et libération

Les actions ont été souscrites comme suit:

1.- La société en commandite par actions ABSOLUTE VENTURES S.C.A., ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, sous le numéro B 87.345, neuf mille neuf cent vingt-cinq actions	9.925
2.- La société anonyme ABSOLUTE VENTURES S.A., ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, sous le numéro B 84.021, soixante-quinze actions	75
Total: dix mille actions	10.000

Toutes ces actions ont été immédiatement et entièrement libérées par versements en espèces, de sorte que la somme de cent mille euros (€ 100.000,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constataion

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

Les parties comparantes évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ deux mille deux cents euros (€ 2.200,-).

Réunion en Assemblée générale

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants, agissant comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, déclarent se réunir à l'instant en Assemblée Générale Extraordinaire et prennent à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois.

Sont nommés administrateurs:

a) Monsieur Jean Lambert, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

b) Madame Caroline Folmer, employée privée, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

c) La société anonyme EDIFAC S.A., avec siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 72.257.

2) Le nombre des commissaires est fixé à un:

Est nommé commissaire:

La société anonyme TRUSTAUDIT S.A., ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 73.125.

3) Le premier mandat des administrateurs et du commissaire expirera à l'assemblée générale de 2009.

4) Le conseil d'administration est autorisé à nommer un ou plusieurs de ses membres aux fonctions d'administrateur-délégué.

5) Le siège social est fixé à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, agissant comme dit ci-avant, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Yande, J. Lambert, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 1^{er} décembre 2004, vol. 358, fol. 35, case 10. – Reçu 1.000 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Pour expédition conforme, délivrée à la demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et des Associations.

Echternach, le 9 décembre 2004.

H. Beck.

(100610.3/201/198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2004.

GOFORTH INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 103.776.

EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire, réunie en date du 22 novembre 2004, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. L'assemblée décide de transférer le siège social au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg;

2. L'assemblée prend acte de la démission des quatre administrateurs en place en la personne de Monsieur Jean Hoffmann, Monsieur Marc Koeune, Madame Andrea Dany et Madame Nicole Thommes et nomme en leur remplacement:

a) Monsieur Gilles Bouneou, avocat, né le 7 mai 1961 à Vidouze - France et domicilié professionnellement au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg;

b) La société QUESTINA S.A., ayant son siège social au 24, Akara Building De Castro Street, Tortola, British Virgin Islands;

c) La société UVENSIS S.A., ayant son siège social au 24, Akara Building De Castro Street, Tortola, British Virgin Islands.

3. L'assemblée prend acte de la démission de la société CEDERLUX-SERVICES, S.à.r.l., de son mandat de Commissaire aux comptes et nomme en son remplacement la société SPR SERVICES INC., ayant son siège social au 25, Greystone Manor Lewes, Lewes, Delaware, USA.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00070. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099254.3/693/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

GRACIE CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 102.737.

EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire, réunie en date du 22 novembre 2004, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. L'assemblée décide de transférer le siège social au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg;

2. L'assemblée prend acte de la démission des quatre administrateurs en place en la personne de Monsieur Jean Hoffmann, Monsieur Marc Koeune, Madame Andrea Dany et Madame Nicole Thommes et nomme en leur remplacement:

a) Monsieur Gilles Bouneou, avocat, né le 7 mai 1961 à Vidouze - France et domicilié professionnellement au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg;

b) La société QUESTINA S.A., ayant son siège social au 24, Akara Building De Castro Street, Tortola, British Virgin Islands;

c) La société UVENSIS S.A., ayant son siège social au 24, Akara Building De Castro Street, Tortola, British Virgin Islands.

3. L'assemblée prend acte de la démission de la société CEDERLUX-SERVICES, S.à r.l. de son mandat de Commissaire aux comptes et nomme en son remplacement la société SPR SERVICES INC., ayant son siège social au 25, Greystone Manor Lewes, Lewes, Delaware, USA.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00075. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099256.3/693/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

MOLAGEVE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 38.793.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 6 décembre 2004, que:

Décharge spéciale est donnée à Monsieur René Schmitter, Administrateur, pour l'exercice de son mandat, jusqu'au jour de sa démission.

Sont élus et réélus Administrateurs, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009:

* Monsieur François Winandy, diplômé EDHEC, demeurant professionnellement à Luxembourg.

* Madame Mireille Gehlen, licenciée en Administration des Affaires, demeurant professionnellement à Luxembourg.

* Monsieur Thierry Jacob, diplômé de l'Institut Commercial de Nancy, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Est réélu Commissaire aux Comptes, pour la même période:

* Monsieur Armand Berchem, diplômé HEC Paris, demeurant à Niederanven (L).

Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX01936. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099257.3/802/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

EICHYS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 102.736.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire, réunie en date du 22 novembre 2004, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. L'assemblée décide de transférer le siège social au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg;

2. L'assemblée prend acte de la démission des quatre administrateurs en place en la personne de Monsieur Jean Hofmann, Monsieur Marc Koeune, Madame Andrea Dany et Madame Nicole Thommes et nomme en leur remplacement:

a) Monsieur Gilles Bouneou, avocat, né le 7 mai 1961 à Vidouze - France et domicilié professionnellement au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg;

b) La société QUESTINA S.A., ayant son siège social au 24, Akara Building De Castro Street, Tortola, British Virgin Islands;

c) La société UVENSIS S.A., ayant son siège social au 24, Akara Building De Castro Street, Tortola, British Virgin Islands.

3. L'assemblée prend acte de la démission de la société CEDERLUX-SERVICES, S.à r.l. de son mandat de Commissaire aux comptes et nomme en son remplacement la société SPR SERVICES INC., ayant son siège social au 25, Greystone Manor Lewes, Lewes, Delaware, USA.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00063. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099260.3/693/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

CROSSWIND EQUITY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 102.719.

EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire, réunie en date du 22 novembre 2004, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. L'assemblée décide de transférer le siège social au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg;
2. L'assemblée prend acte de la démission des quatre administrateurs en place en la personne de Monsieur Jean Hoffmann, Monsieur Marc Koeune, Madame Andrea Dany et Madame Nicole Thommes et nomme en leur remplacement:
 - a) Monsieur Gilles Bouneou, avocat, né le 7 mai 1961 à Vidouze - France et domicilié professionnellement au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg;
 - b) La société QUESTINA S.A., ayant son siège social au 24, Akara Building De Castro Street, Tortola, British Virgin Islands;
 - c) La société UVENSIS S.A., ayant son siège social au 24, Akara Building De Castro Street, Tortola, British Virgin Islands.
3. L'assemblée prend acte de la démission de la société CEDERLUX-SERVICES, S.à r.l. de son mandat de Commissaire aux comptes et nomme en son remplacement la société SPR SERVICES INC., ayant son siège social au 25, Greystone Manor Lewes, Lewes, Delaware, USA.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00060. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(099263.3/693/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

PANDEA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 91.845.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue en date du 30 novembre 2004, que:

- le changement d'adresse de M. Lennart Stenke, (né le 22 septembre 1951 à Sundbyberg, Suède) au 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg fut noté,
- le changement d'adresse de THE SERVER GROUP EUROPE S.A., (B 68.574) au 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg fut noté,
- la résiliation de son poste d'administrateur de la société de M. Hans Christer Malmberg (né le 21 septembre 1947 à Matteus, Stockholm, Suède) 14, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg, fut acceptée et que la cooptation (en date du 17 juin 2003) de M^e René Faltz, 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, (né le 17 août 1953 à Luxembourg) comme nouveau administrateur de la société fut approuvée.

M^e René Faltz fut élu comme nouveau administrateur de la société de sorte que son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2008,

- la résiliation de son poste d'administrateur de la société de Mme Edmée Hinkel (née le 8 avril 1958 à Echternach, Luxembourg) 6, rue Dicks, L-5521 Remich, fut acceptée et que la cooptation (en date du 16 février 2003) de M. Gert Söderberg, Skottsundsvägen 13, SE-862 34 Kvissleby, Suède, (né le 28 janvier 1949 à Söderhalm) comme nouveau administrateur de la société fut approuvée.

M. Gert Söderberg fut élu comme nouveau administrateur de la société de sorte que son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire que se tiendra en 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre, 2004.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00504. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(099275.3/263/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

BOOKENDS EQUITY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 103.869.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire, réunie en date du 22 novembre 2004, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. L'assemblée décide de transférer le siège social au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg;
2. L'assemblée prend acte de la démission des quatre administrateurs en place en la personne de Monsieur Jean Hoffmann, Monsieur Marc Koeune, Madame Andrea Dany et Madame Nicole Thommes et nomme en leur remplacement:
 - a) Monsieur Gilles Bouneou, avocat, né le 7 mai 1961 à Vidouze - France et domicilié professionnellement au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg;
 - b) La société QUESTINA S.A., ayant son siège social au 24, Akara Building De Castro Street, Tortola, British Virgin Islands;
 - c) La société UVENSIS S.A., ayant son siège social au 24, Akara Building De Castro Street, Tortola, British Virgin Islands.
3. L'assemblée prend acte de la démission de la société CEDERLUX-SERVICES, S.à r.l. de son mandat de Commissaire aux comptes et nomme en son remplacement la société SPR SERVICES INC., ayant son siège social au 25, Greystone Manor Lewes, Lewes, Delaware, USA.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00057. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099265.3/693/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

DUISBURG REALTY INVESTMENTS I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 62.616.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01044, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT S.à r.l / A.T.T.C. DIRECTORS S.à r.l

Administrateur / Administrateur

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

Gérant / Gérant

E. Patteet / J. P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

(099314.3/813/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

PATHWAY HOTELS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 60.092.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, tenue à Luxembourg, le 6 décembre 2004, que l'Assemblée décide de:

1. Transférer le siège social de la société du 9, rue Schiller L-2519 Luxembourg au 14A, rue des Bains, L-1212 Luxembourg, avec effet immédiat.
2. Révoquer de leur poste d'administrateur de la société, la société TCG GESTION S.A. et Monsieur Hans van de Sanden, avec effet immédiat.

Nommer au poste d'administrateur de la société, avec effet immédiat, Monsieur Derek S. Ruxton, Barrister at Law, 14A, rue des Bains, L-1212 Luxembourg et Madame Anna de Meis, directrice de sociétés, 5, rue de l'Ecole, L-4394 Pontpierre.

Le mandat des administrateurs prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2009.

3. Révoquer de son poste d'administrateur et d'administrateur-délégué, la société LUXEMBOURG CORPORATION COMPAGNY S.A., avec effet immédiat.

Nommer au poste d'administrateur et d'administrateur-délégué, avec effet immédiat, Monsieur Patrick Meunier, directeur de sociétés, 5, rue de l'Ecole, L-4394 Pontpierre.

Ce mandat d'administrateur prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2009.

4. Révoquer de son poste de Commissaire la société LUXEMBOURG Administration SERVICES LIMITED, Tortola, British Virgin Island, avec effet au 1^{er} janvier 2004.

Nommer au poste de Commissaire de la société Monsieur Luis Velasco, C Albigesos 721, Barcelone, avec effet au 1^{er} janvier 2004.

Ce mandat de Commissaire prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2009.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX01997. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099292.3/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

AustralAsia STORAGE EQUITIES S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 65.025.

In accordance with the minutes of the circular resolutions of the board of directors of the Company dated 8 November 2004, it has been resolved to acknowledge the resignation of Mr Angus Miller, resigning director with effect from 4 November 2004, and to co-opt Mr Ryan Cregeen as director of the Company with immediate effect for a term to expire at the next general meeting of shareholders.

Accordingly, the board of directors of the Company is comprised as follows:

Board of directors:

- Ryan Cregeen
- A. Richard Moore Jr.
- Mark Evans

The Company is bound by the sole signature of any director.

On behalf of AustralAsia STORAGE EQUITIES S.A.

Signature

By Director

Faisant suite aux décisions prises par résolutions circulaires du conseil d'administration de la Société du 8 novembre 2004, il a été décidé de prendre connaissance de la démission de M. Angus Miller, administrateur démissionnaire avec effet au 4 novembre 2004 et de coopter M. Ryan Cregeen en tant qu'administrateur de la Société avec effet immédiat, son mandat prendra fin à la date de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Par conséquent, le conseil d'administration est composé comme suit:

Conseil d'administration:

- Ryan Cregeen
- A. Richard Moore Jr.
- Mark Evans

La Société est valablement engagée par la signature individuelle d'un administrateur unique.

Au nom de AustralAsia STORAGE EQUITIES S.A.

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW07221. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(099273.3/250/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

ARDECO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 18.987.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société qui s'est tenue en date du 30 septembre 2004

Il a été décidé

de coopter Madame Véronique Wauthier à la fonction d'administrateur de la société en remplacement de Monsieur Martin Rutledge, administrateur démissionnaire. Le mandat du nouvel administrateur viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2005. La nomination définitive de Madame Véronique Wauthier au poste d'administrateur sera soumise à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires;

de coopter Monsieur Dominique Léonard à la fonction d'administrateur de la société en remplacement de Monsieur Patrick Haller administrateur démissionnaire. Le mandat du nouvel administrateur viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2005. La nomination définitive de Monsieur Dominique Léonard au poste d'administrateur sera soumise à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Le nouveau conseil d'administration est donc composé de:

Madame Véronique Wauthier, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg

Monsieur Dominique Léonard, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg

Mademoiselle Josiane Schmit, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Extrait certifié conforme
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01736. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099289.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

ARDECO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 18.987.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société qui s'est tenue en date du 1^{er} octobre 2004

Il a été décidé de coopter Monsieur Didier Schönberger à la fonction d'administrateur de la société en remplacement de Mademoiselle Josiane Schmit, administrateur démissionnaire. Le mandat du nouvel administrateur viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2005. La nomination définitive de Monsieur Didier Schönberger au poste d'administrateur sera soumise à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Le nouveau conseil d'administration est donc composé de Madame Véronique Wauthier et de Messieurs Dominique Léonard et Didier Schönberger.

Le Conseil d'Administration décide par ailleurs de transférer le siège social du 7, rue Pierre d'Aspelt à L-1142 Luxembourg au 11B, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Extrait certifié conforme
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, réf. LSO-AW06395. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099286.3/322/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

FABK INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 78.290.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société tenue au siège social le 3 décembre 2004 que:

* Le siège social de la société est transféré de L-1724 Luxembourg, 33, rue boulevard du Prince Henri à L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

* La démission de TMF SECRETARIAL SERVICES S.A., TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A. et TMF CORPORATE SERVICES S.A. en tant qu'administrateurs a été acceptée et que décharge pleine et entière leur a été accordée.

* M. Johan Lindgren, avocat, résidant à Wydler, Seefeldstrasse 147, 8008 Zuerich, en Suisse, M. Erik Lindgren, étudiant, résidant à Wydler, Seefeldstrasse 147, 8008 Zuerich, en Suisse, Thomas Runsbech, Directeur, résidant au 4, rue de l'Industrie 1000 Bruxelles et CAC HOLDING S.A., 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg acceptent leur nomination en tant que nouveaux administrateurs.

* La démission de L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l. en tant que commissaire a été acceptée et que décharge pleine et entière a été accordée.

* La nomination de CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri, comme commissaire.

Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour extrait conforme
Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX02037. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099316.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

SIFE SKY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 61.913.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires
tenue de façon extraordinaire à Luxembourg en date du 29 juin 2004*

Bureau

La séance est ouverte à 16.30 heures sous la présidence de SELLA TRUST LUX S.A.
L'Assemblée Générale nomme comme scrutateur M. Carlo Wetzel et désigne comme secrétaire M^{me} Sahra Court, tous présents et acceptant.

Exposé du Président

Monsieur le Président expose et l'Assemblée constate:

- Que les actionnaires ont été informés de l'ajournement de l'Assemblée Générale Annuelle.
- Que les actionnaires présents ou représentés détiennent 1.250 actions, soit la totalité des actions émises, sont présents ou représentés, de sorte que la présente assemblée a pu se réunir sans publication préalable d'avis de convocation, tous les actionnaires déclarant par eux-mêmes ou par leur délibération;
- Que dès lors, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport du commissaire aux comptes.
 2. Présentation et approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2003.
 3. Affectation à donner au résultat.
 4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
 5. Nomination statutaire.
 6. Décision en application avec l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
- L'Assemblée Générale entérine son ajournement à la date du 29 juin 2004.

Monsieur le Président donne lecture du rapport du commissaire aux comptes et fournit des détails explicatifs au sujet du bilan et du compte de profits et pertes soumis à la présente assemblée.

Ensuite et après avoir délibéré, l'assemblée prend à l'unanimité et chacune séparément les résolutions suivantes:

*Résolutions**Première résolution*

Le rapport du commissaire aux comptes est lu et approuvé.

Deuxième résolution

Le bilan et le compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2003 sont approuvés tels qu'ils ont été établis par le Conseil d'Administration.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de la répartition du résultat annuel de la façon suivante:

	EUR
Bénéfice 2003	1.673.771,62
Affectation à la réserve légale (limitée à 10% du capital)	0,-
Résultat disponible	1.673.771,62
Résultats reportés antérieurs	- 2.142.361,85
Résultat à reporter	- 458.590,23
Dividende	0,-
Solde	- 458.590,23

Le solde, soit EUR -458.590,23 sera affecté au poste «Résultats reportés».

Quatrième résolution

Décharge de leur gestion est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de ne pas renouveler le mandat de MAZARS S.A. en tant que commissaire aux comptes et nomme en remplacement la société FORIG S.C. Fiduciaire d'Organisation, de Révision et d'Informatique de Gestion dont le siège est 11, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

Sixième résolution

En application de l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915, les actionnaires sont appelés à se prononcer sur la poursuite des activités de la société ou sa dissolution, eu égard à la perte de la totalité du capital social, telle que reflétée dans les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003.

Les actionnaires décident à l'unanimité de mettre en liquidation la société.

Décharge expresse, entière, et spéciale est donnée aux administrateurs en ce qui concerne l'application de l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 jusqu'à ce jour, et notamment, sans que cette énumération soit exhaustive, quant à la date à laquelle cette question a été soumise à l'assemblée des actionnaires et quant à la date à laquelle la perte du capital a été constatée.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance à 17.00 heures.

Luxembourg, le 29 juin 2004.
C. Wetzel / SELLA TRUST LUX S.A. / S. Court
Scrutateur / Président / Secrétaire

Rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale statutaire du 29 juin 2004

Messieurs les Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'activité déployée par votre société durant cet exercice social et de soumettre à votre approbation, conformément à la loi et aux statuts, les bilans, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2003.

Au 31 décembre 2003, votre société avait EUR 1.773,05 en compte en banque.

Pour ce qui est des charges, les frais de fonctionnement ont été de EUR 10.362,96.

Nous avons comptabilisé EUR 25,49 en intérêts et produits assimilés et EUR 1.684.235,09 en produits exceptionnels, ce qui fait que le bénéfice de l'exercice se chiffre à EUR 1.673.771,62 que nous vous proposons de reporter à nouveau.

Par vote spécial, nous vous prions de donner décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2003.

Luxembourg, le 29 juin 2004

Pour le Conseil d'Administration

SELLA TRUST LUX S.A.

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00275. – Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099322.2//86) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

S.L. INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 69.254.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 août 2004

Ordre du jour:

1. Ouverture de la séance.
2. Constitution de l'Assemblée Générale.
3. Désignation du secrétaire.
4. Désignation du scrutateur.
5. Nomination de Monsieur José Jumeaux en qualité de gérant.

1. La séance est ouverte à 11.30 heures sous la présidence de M. José Jumeaux demeurant au 36A, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

2. L'Assemblée Générale Extraordinaire, réunissant l'intégralité du capital social, était régulièrement constituée pour délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les différents points portés à l'ordre du jour. Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les associés présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

3. L'Assemblée choisissait comme secrétaire Mme Edith Milanese demeurant au 15, rue Jules Vernes, F-57570 Catte-nom (France).

4. L'Assemblée choisissait comme scrutateur Mme Astrid Cabanas demeurant au 253, route de Burange, L-3429 Du-delange.

5. L'Assemblée décidait à l'unanimité d'accepter la nomination de Monsieur José Jumeaux en sa qualité de gérant.

6. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12.00 heures.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06865. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099293.3/850/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

MARINA INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 83.823.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et des Associations.

J. Elvinger

Notaire

(099338.3/211/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

TRADING INVESTMENT PLACEMENT SERVICES (T.I.P.S.) HOLDING S.A.,

Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 87.325.

DISSOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire du 22 novembre 2004 a pris les résolutions suivantes:

L'assemblée donne décharge définitive et sans réserves au liquidateur et au commissaire-vérificateur à la liquidation. Ensuite l'assemblée prononce la clôture de la liquidation et déclare que la société anonyme TRADING INVESTMENT PLACEMENT SERVICES (T.I.P.S.) HOLDING S.A., en liquidation, ayant son siège social 1, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, a définitivement cessé d'exister, même pour les besoins de la liquidation. Les livres et les documents sociaux seront conservés au dernier siège de la société pendant cinq ans.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01472. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099355.3/777/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

TRADING INVESTMENT PLACEMENT SERVICES (T.I.P.S.) HOLDING S.A.,

Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 87.325.

Le bilan de clôture de la liquidation au 16 novembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01482, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2004.

Signature.

(099353.3/777/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

INTERNATIONAL SERVICE HÔTELLERIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1126 Luxembourg, 26, rue d'Amsterdam.
R. C. Luxembourg B 72.176.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Statutaire

L'assemblée, à l'unanimité des voix, a pris la résolution suivante:

1. Le siège social de la société est transféré à: L-1126 Luxembourg, 26, rue d'Amsterdam
(ancienne adresse: 11, rue des Arquebusiers à L-1138 Luxembourg).

Et lecture faite, le conseil d'administration a signé.

Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01654. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099326.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.